

# LE CEGEP EN FLAMMES

(VOIR PAGE 16)

**La Couronne demande  
10,15,20 ans pour  
Sundborg, Thibault  
et Leblanc**

(VOIR PAGE 2)

## Défilé

**Musico - Jeunesse  
dimanche 21 juin**

(VOIR PAGE 9)

**ON PREPARE UNE  
BRILLANTE FETE DE LA  
ST - JEAN BAPTISTE  
CETTE ANNEE A V-FIELD**

(VOIR PAGE 13)

**BAMBIN SE NOIE  
DANS UNE PISCINE  
DERRIERE CHEZ LUI**

(VOIR PAGE 12)

**Au jeu de crosse  
NATIONAL REMPORTE  
VICTOIRE A SA 1ERE  
JOUTE A DOMICILE**

(VOIR PAGE 5)

# La Couronne demande des peines de 10, 15 et 20 ans

Le juge Claude Lamoureux fera connaître vendredi matin la sentence qu'il réserve à Frédéric Sundborg, Albert Thibault et Maurice Leblanc, les auteurs d'un vol à main armée perpétré le 23 mai '69 à Ste-Marthe dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Mardi matin, au palais de justice de Valleyfield, les avocats de la défense et de la poursuite ont fait entendre leur plaidoyer sur sentence, devant une salle remplies à craquer.

Dans ses remarques, le représentant de la couronne, Me Gilles Hébert a parlé de la sagesse et de la patience du tribunal ainsi que de l'habileté et l'honnêteté des avocats de la défense. Prenant le cas de chaque accusé en particulier, il a fait état de leurs antécédents

judiciaires disant que Sundborg avait été condamné à deux reprises pour vol, Thibault à deux reprises pour vol, Thibault à deux reprises également pour vol et possession d'outils de cambriolage et Leblanc à non moins de 12 reprises pour vol, conspiration, assaut vol à main armée, par effraction etc.

À la suite de cela, il a demandé au tribunal d'imposer les sentences suivantes: 10 ans de pénitencier dans le cas de Frédéric Sundborg, 15 ans pour Albert Thibault et 20 ans pour Maurice Leblanc.

Le porte-parole des accusés, M. Claude Blanchard, s'est levé à son tour pour parler de la latitude que le tribunal avait accordée à la défense tout au cours du procès. Il a félicité les avocats du ministère de la justice, MM. Gilles Hébert et

Rodolphe Roy, pour leur loyauté et leur fermeté à conduire la cause.

Quand il s'est agi d'expliquer le geste de ses clients, Me Blanchard a d'abord fait remarquer que, du fait qu'ils aient avoué leur culpabilité, le ministère de la justice avait économisé des sommes d'argent très importantes.

Il a également noté qu'il importait de tenir compte des faits placés devant le tribunal, à savoir le hold-up de Ste-Marthe, et non pas faire le procès des accusés sur la place publique faisant ainsi allusion à la publicité accordée à l'affaire depuis plusieurs semaines.

De Sundborg, Me Blanchard a dit que son casier était ou chargé et que la demande de la couronne, c'est-à-dire 10 ans

de prison, était trop lourde.

À propos de Thibault, un homme de 29 ans, l'avocat a dit être, en présence d'un individu intelligent qui avait été mal orienté et à qui la société n'avait jamais donné de chance. Durant les 7 ans de détention qu'il a déjà purgés, a-t-il déclaré, il a appris deux métiers, barbier et débosseleur, mais il n'a jamais pu garder un emploi. Ses patrons le renvoyant quand ils apprenaient qu'il avait un casier judiciaire. Lui-même et la société seront-ils plus avancés s'il est condamné à 15 ans de prison a demandé Me Blanchard? Il est peut-être réhabilité, c'est pourquoi le tribunal devrait tenir compte du potentiel de l'accusé.

En ce qui touche Leblanc, 46 ans, Me Blanchard a dit qu'il était une loque humaine qui avait tout de même la décence de s'occuper du fils d'une certaine dame de ses amis et que ce jeune de 17 ans avait besoin des

conseils d'un homme d'expérience comme Leblanc. Il a ajouté que Leblanc ne devait pas payer seul les torts de toute une société.

En conclusion, le juge Claude Lamoureux a noté que si le tribunal avait été patient c'est que cette qualité était essentielle pour un magistrat. Je l'ai sursis durant toute ma vie de juge devait-il spécifier.

À l'égard de Me Gilles Hébert, le juge Lamoureux a eu ces mots: vous avez accompli votre travail de façon extraordinaire en présentant votre preuve avec intelligence, calme et économie de temps. Il a aussi félicité Me Blanchard pour son habileté et son acharnement à défendre ses clients jusqu'au bout.

Je rendrai ma sentence vendredi car je veux prendre le temps de réfléchir, et lorsque je me prononcerai, devant-il conclure, je tiendrai compte des faits uniquement, sans préjugé pour qui que ce soit.

## INDUSTRIE POUR FABRICATION DU DRAIN DE PLASTIQUE DANS LE COMTE DE SOULANGES

Le drainage souterrain des sols joue un rôle primordial dans l'agriculture du Québec. Les cultures en rang prennent de plus en plus d'ampleur et notre province est celle où la pratique du drainage augmente à un rythme annuel le plus élevé au Canada. L'an dernier,

on a enfoui près de 12 millions de pieds de tuyau dans le sol.

Le tuyau de drainage en plastique, qui n'a fait son apparition sur la scène nord-américaine que récemment, est appelé à être utilisé sur une haute échelle à cause de ses caractéristiques physiques avantageu-

ses, soit, légèreté, résistance à l'effritement, facilité de manutention, résistance à la gelée.

La première usine de fabrication de tuyau à drainer en plastique sera en opération au courant de l'été dans le comté de Soulanges, à l'ouest de Montréal. L'usine qui sera construite pour le compte de Big 'O' Plastics (Quebec) Ltd., aura une capacité de 13 millions de pieds par année, au début, et sera hautement automatisée. Elle sera en opération 24 heures par jour et six jours par semaine. L'usine Big 'O' de Hensall, Ontario est la plus importante productrice de drains de plastique au Canada avec une production annuelle de 36 millions de pieds.

Le directeur général de la nouvelle entreprise sera M. Pierre J. Jutras, ing., professeur au département de Génie au Collège Macdonald de l'Université McGill. Agé de 41 ans, M. Jutras a également détenu des postes académiques à l'Université Laval et à l'Université de Floride. Sa nouvelle résidence est située à Baie d'Urfé.

En annonçant cette nouvelle nomination, M. Lowell E. Kraut, président de la compagnie Big 'O', a affirmé que le nouveau climat de stabilité qui existe maintenant au Québec est une des causes principales de la venue de cette entreprise canadienne au Québec.

## La com. Dumont revient à Valleyfield les 19 et 20 juin

Durant la fin de semaine des 5 et 6 juin, environ 1,000 personnes ont profité de ce que la Commission Dumont siégeait à Valleyfield, pour venir écouter la lecture des nombreux mémoires présentés et pour participer aux intéressantes discussions auxquelles ces mémoires ont donné lieu.

Le Comité de Liaison, composé de laïques et de représentants de l'évêché, espère que le public manifesterait le même intérêt lors de la deuxième visite de la Commission Dumont à Valleyfield, les 19 et 20 juin de

cette semaine.

Vendredi soir, la Commission Dumont prêtera une oreille attentive aux représentants du monde de l'éducation, monde présenté ce soir-là dans une perspective chrétienne.

La matinée, du samedi sera consacrée aux mouvements d'Action Catholique et aux Foyers Notre-Dame, tandis que la soirée verra défiler devant la Commission des délégués des milieux paroissiaux.

Tous sont les bienvenus à venir participer à ce travail de recherche, de mise-en-commun et de contestation.



Son Honneur le maire Me Raphaël Barrette s'est procuré lundi dernier le premier billet pour la Soirée Valleyfield aux EXPOS au Parc Jarry. Plus de 500 personnes sont attendues de notre cité pour cet événement sportif d'envergure. Jean-Louis Leduc, responsable de la vente des billets offre le premier billet à Monsieur le maire et l'on remarque également Robert Brault, président du Comité Inter-Touristique. — (Photo Peter Rozon).



### AMATEURS DE "MOTO"

VOUS AVEZ MAINTENANT UN CENTRE DE BICYCLE A VALLEYFIELD

## VENEZ VOIR MOTORCYCLES

VENTE - SERVICE DE PIÈCES - RÉPARATIONS DE TOUS GENRES

### OUVRAGE GARANTI

360 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-1771

AUSSI EN VENTE: ACCESSOIRES DE "CHOPPER"

**BÉLANGER**

VENTE

B.S.A. — HONDA



104 Du Marché Valleyfield

chez *Georgette* ENRG.

CONFECTION pour DAMES et JEUNES FILLES

Tél.: 371-1785


**C'EST UN RENDEZ-VOUS**

**A LA CAVE P'TIT MOUSSE**

VENDREDI & SAMEDI 7:00 P.M. à 2:00 A.M.  
CHANTER DANSER VOUS AMUSER  
JOHN ET SON ENSEMBLE (MUSIQUE RYTHMÉ)

**L'AUBERGE HILL TOP** entrée gratuite

RTE 17 VAUDREUIL 453-3401 234-4062



AUBERGE HILL TOP  
RTE 17 VAUDREUIL

CUISINE FRANÇAISE

**Le meilleur choix de toute la région pour embellir votre parterre...**



**POUR UN MEILLEUR SERVICE**

**COMMANDEZ MAINTENANT**

*Pépinière Centre Des Jardins*

MARCEL DELBRASSINNE

# Lesta

**COTEAU DU LAC 763-5755**

## ON S'ATTEND A UN RECORD DE PARTICIPATION AUX REGATES DE VALLEYFIELD

La 32e édition de la régata internationale de Valleyfield promet de nous offrir une série de records qui seront abaissés dans la "Mecque des Régates" les 11 et 12 juillet prochains.

Tout d'abord un record de participation. Si l'on s'en tient aux propos que tenait lundi soir le secrétaire des courses, Lawrence Reynolds, les inscriptions affluent déjà en si grand nombre que l'on considère possible maintenant de dépasser le total de 256 participants enregistré l'an dernier.

Selon Reynolds, la bourse totale de \$10,600 en argent est un item qui attire par lui-même un grand nombre de coureurs dans la Venise du Québec. Le parcours officiel sanctionné par la Fédération Motonautique du Canada et par l'American Pow-

er Boat Association, la compétence des arbitres, le travail sérieux des organisateurs, sont autant d'autres éléments qui suscitent l'intérêt des propriétaires et conducteurs d'embarcations pour se tailler une réputation reconnue dans le monde de la vitesse sur l'eau.

Avec un si grand nombre de participants, les records se fracassent et s'envolent. La compétition est tellement vive à Valleyfield, que c'est à cet endroit dans le passé où les records ont été établis.

Le programme des deux journées laisse présager cette série de nouveaux records. Le samedi 11 juillet, neuf classes d'embarcations se disputeront les honneurs de la journée. Les spectateurs pourront alors con-

stater les prouesses des conducteurs des Stock Hydros A, B, C et D; des Racing Hydros A, B, C, ainsi que des C Service Runabouts et C Racing Runabouts. Le dimanche mettra en vedette les intrépides de la grande vitesse dans les classes 850 c. c., 266 et 360, 225, 145, 280, 170 et Ski Boats. Les courses débuteront à 10.30 heures samedi matin pour se terminer à 18 heures, et le dimanche de midi à 18 heures.

Les casse-cous de la vitesse, comme on peut le constater, seront les étoiles du dimanche. D'ailleurs deux courses emballeront les dizaines de milliers de spectateurs qui se donnent rendez-vous chaque année à Valleyfield. Il s'agit de la course pour le Trophée Maple Leaf et celle du Grand Prix Valleyfield, toutes deux dotées d'une bourse de \$1,500, dont \$1,000, au gagnant.

Ces deux courses sont véritablement une épreuve d'endurance tant pour les conducteurs que pour leurs bolidés, car elles comprennent cinq tours du parcours pour une distance totale de huit milles et un tiers. Les éliminations de qualification pour les dix embarcations qui participeront à ces deux événements se dérouleront en fin d'après-midi le samedi, entre 17 et 18 heures. C'est le Premier Ministre de la Province l'honorable Robert Bourassa, qui donnera le départ de ces deux super-courses, à titre de nouveau Commodore Honoraire du Club Nautique de Valleyfield.

## LA BRIGADE AMBULANCIERE ST-JEAN S'ORGANISE

Depuis quelques mois, la région de Valleyfield, possède une division ambulancière St-Jean, groupant vingt ambulanciers diplômés. Ces derniers répondent bénévolement, aux besoins de la population de la région durant les activités estivales et se rendront même sur les lieux d'accident.

Récemment la division comptait deux sorties officielles: Lors de la marche du rallye tiers-monde, les ambulanciers donnèrent brillamment des soins à environ 250 personnes, malgré le peu de matériel dont ils disposaient; à la remise de décorations des Cadets de l'air, ils eurent à traiter cas d'évanouissements.

La division de Valleyfield, agit sous l'approbation du bureau régional de Montréal et du grand priore d'Ottawa.

Le conseil de la division se compose des ambulanciers suivants: — M. Frédéric James Wedge, Surintendant; Richard Fortier, Officier Divisionnaire; Louis-Philippe Cardinal, Sergent; Gérard Plante, Secrétaire; Roger Sirois, Trésorier; Gaétan Plante, Publiciste; Claude Bourgon, Entraîneur.

Espérons que la population sera satisfaite de notre division ambulancière St-Jean de Valleyfield.

Gaétan Plante  
Publiciste.

## 3 ACCIDENTS EN L'ESPACE D'UNE HEURE VENDREDI

Les agents de la sûreté municipale de Valleyfield ont été appelés sur les lieux de trois accidents entre 6 heures 30 et 7 heures 45 vendredi matin.

A 6 heures 30, trois personnes ont été légèrement blessées quand deux automobiles sont entrées en collision, face à la Montréal Cotton sur le Boul. Mgr. Langlois.

A 7 heures 30, toujours vendredi matin, au coin des rues Grand-Île et Dufferin une grue

mécanique installée sur un camion-remorque a heurté une automobile causant des dommages aux véhicules sans cependant occasionner de blessures à qui que ce soit.

Enfin à 7 heures 45, deux voitures se sont télescopées au coin des rues St-Philippe et Loyd. Cinq personnes ont été blessées et ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield pour y recevoir les premiers soins.

## Le PQ placé dans une situation fautive

Une conférence de presse a été donnée conjointement vendredi après-midi par le Dr. Guy Blanchard, candidat péquiste aux dernières élections provinciales, et M. Alphonse Caron, président de l'Association du Parti québécois dans le comté de Beauharnois.

Ce dernier a noté que son parti se trouvait présentement dans une fautive situation puisqu'il devrait être reconnu comme formant l'opposition officielle au parlement du Québec, ayant obtenu 23.8% des votes au cours du scrutin d'avril, mais que, à cause du système parlementaire actuel, cette opposi-

tion se trouve dans la rue car elle n'est pas reconnue.

Nous sommes cependant très satisfaits du résultat des élections dans Beauharnois, a-t-il poursuivi, car même battus, nous avons récolté non moins de 32% des votes ce qui est fort bien pour une organisation sans expérience et qui a manqué de temps pour se bien préparer.

Au cours des 4 prochaines années, a enchaîné M. Caron, nous ferons un devoir d'être présents et alertes pour dénoncer les injustices comme celles qui se sont produites le lendemain du scrutin à la voirie provinciale.



Gilles Beauchamp, un des nombreux collaborateurs de la Journée de Valleyfield aux EXPOS au Parc Jarry donne quelques précieux conseils au maire Raphaël Barrette qui lancera la première balle le 2 juillet prochain. — (Photo Peter Rozon).



Judi le 2 juillet prochain au Parc Jarry ce sera la soirée de Valleyfield aux EXPOS. Lundi dernier Son Honneur le maire Me Raphaël Barrette, qui incidemment lancera la première balle, s'est procuré le premier billet. De nombreux partisans des EXPOS assisteront à cette grande Première. Sur la photo un certain nombre des responsables de cet événement d'envergure qui est sous la responsabilité du Comité Inter-Touristique présidé par Robert Brault et son équipe. — (Photo Peter Rozon).



Mme Pauline ALLARD

L'ENDROIT IDEAL POUR  
Cadeaux de toutes occasions  
PERRUQUES  
UNIFORMES: Garde-malade

Waitress — Etc.

**La Boutique du cadeau**

102 DU MARCHE — 371-1360 — VALLEYFIELD

**CONSTRUCTION GENERALE**  
Rénovation & Réparation de tout genre



POUR SOUMISSION GRATUITE  
voyez

**Projet MAISONNEUVE**

ENTREPRENEUR GENERAL  
MAISONS MODELES PRIX MODIQUE  
A VISITER AU 252 RUE GUILBEAULT

Valleyfield

373 - 6657  
1666

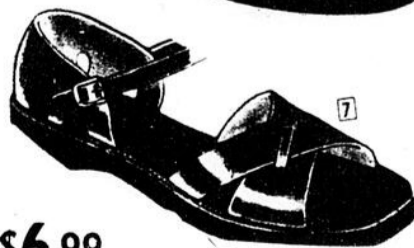
## Pour la fête des Pères Pensez à Rémi Chatel



\$6.99



\$10.95



\$6.99

Nous donnons  
les timbres

**Gold Star**

**REMI CHATEL**

CHAUSSURES

38 rue Nicholson Valleyfield

373-9801

## LES CADETTES EN SPECTACLE A L'ARENA DIMANCHE LE 21

M. et Mme Rénald Cournoyer, responsables des Valentins de notre ville, sont heureux d'annoncer à la population de la ville et de la région que les Majorettes Cadettes dont M. Elzéar Leroux est le président, feront partie du spectacle musical présenté à l'aréna le 21 juin prochain.

Musico Jeunesse/70 accueillera ce corps de trompettes local qui a été fondé et incorporé

en 1963. M. Elzéar Leroux est secondé par 4 directeurs: M. et Mme Réal Lauzon, Mme Elzéar Leroux, M. Roger Leroux et Mme Roger Leroux, secrétaire.

Comptant 52 jeunes filles, ce groupement est sous la direction de Mlle Lorraine Leroux, commandante. Les Cadettes se subdivisent ainsi: tambour-major: Johanne Cyr; les couleurs sont au nombre de 17 et leur capitaine est Carmène Pilon, leur

sergent: Carole Carpentier. Les percussions sont au nombre de 9 avec un capitaine: Louise St-Aubin. Les cuivres sont au nombre de 24 avec un capitaine: Doris Ferrin et la soliste Ginette Guérin.

Tous ceux qui appuient et admirent les Majorettes Cadettes sont invités à les applaudir durant le défilé et au cours du Gala Musical.



### Opti-méritas

Johanne Dicaire, fille de monsieur et madame Herménégile Dicaire, se mérite cette semaine la distinction d'Opti-Méritas. Dernièrement, elle représentait avec brio l'école St.-Cécile lors du concours oratoire du Club Optimiste de Valleyfield.

Née le 22 août 1954 à St-Luc, comté de Matane, Johanne a deux sœurs, Lin, et Renée. Elle a complété ses études primaires à l'école Notre-Dame de Bellefleur et elle étudie présentement en secondaire IV à l'école St.-Cécile. Johanne nourrit de grandes ambitions, soit de devenir professeur de langues ou hôtesse de l'air. Actuellement, ses options sont la géographie, la physique et la chimie. Ses goûts sont assez divers puisqu'ils vont à la musique, aux arts, à la littérature, au théâtre et aux compétitions sportives. Bravo et félicitations à Johanne.



Lors de la dernière élection du Camp Don Bosco, Mme Maurice Verreault, du 46 blvd. du Havre à Valleyfield a été élue présidente et s'est méritée la somme de \$500.00. Sur la photo dans l'ordre: M. Verreault, Mme Roland Paquette, solliciteur qui présente le chèque à Mme Maurice Verreault et M. Gilles Berthiaume, responsable. La prochaine élection aura lieu le dimanche 5 juillet à 2 h. p.m. au Camp Don Bosco.

(Photo Peter Rozon)

## FANTAISISTES LAURENTIENS A V'FIELD LE 21 JUIN

Les Valentins de Salaberry-de Valleyfield seront heureux de présenter à la population les Champions du Québec, classe Trompette, "Junior A" 1969, les Fantaisistes Laurentiens de St-Jérôme.

Pour les amateurs de Corps de Trompettes et de Clairons, ils sont "des graves parmi les plus graves" et l'exhibition qu'ils présentent est à elle seule un exploit à ne pas man-

quer. Ils ont été classés comme 2<sup>e</sup> unité musicale à Holyoke Mass., aux Etats-Unis.

Les Fantaisistes Laurentiens comptent 80 membres, et, en 1967, on leur décernait le titre de Champions du Canada. Leur répertoire comprend de magnifiques pièces musicales et ils seront à l'œuvre à l'aréna le 21 juin prochain, à l'occasion de Musico Jeunesse 70.

## Mlle Hélène Longtin élue Reine des Régates à B'nois

En présence de plus de 300 personnes, Mlle Hélène Longtin a été couronnée samedi soir à titre de reine des régates à Beauharnois.

Les joyeuses cérémonies se sont déroulées en la salle de l'école St-Paul où les membres du club aquanaute avaient réuni leurs amis et supporters.

Mlle Longtin qui représentait le club Cobra l'a emporté sur les autres candidates, Mlles Diane Hainault, Francine Leduc et Jacqueline Rondeau.

Les régates à Beauharnois auront lieu le 27 juin soit deux semaines exactement avant celle de Valleyfield où on attend au-delà de 250 coureurs.

## AUTO VOLEE ET DEMOLIE

La Sûreté du Québec fait enquête sur les événements survenus jeudi après-midi alors qu'une voiture a été volée dans la région de la Plage Somerville; cette même auto a été retrouvée littéralement enroulée autour d'un poteau de l'Hydro à Ste-Barbe.

Deux jeunes d'âge mineur ont été transportés à l'hôpital à Valleyfield, souffrant de blessures indéterminées, à la suite de l'accident survenu à 5 heures, sur

le Chemin du Lac. La voiture volée est escomptée une perte totale. La conduite intérieure 1965, propriété de M. Ken Tabor de Roosevelt Town, N.Y., avait été subtilisée juste une heure avant l'accident. M. Tabor possède un chalet à Plage Somerville qui donne sur le Lac St-François, environ 2 milles à l'ouest de Cazaville.

Les mineurs impliqués dans cette affaire n'ont pas encore été accusés par la police qui fait enquête sur la possibilité que ces mêmes jeunes aient aussi eu quelque chose à voir dans un vol par effraction survenu le même jour à Plage Somerville. Un restaurant appartenant à M. Maurice Pilon a été cambriolé et le ou les voleurs se sont enfuis avec quelques articles de marchandise.

## PLANTS DE TOMATES

Des milliers de plants de tomates ont poussé dans les serres d'un bout à l'autre du Canada. Plusieurs ont été transplantés dans les potagers familiaux, mais un plus grand nombre a servi à la production commerciale. De grandes étendues seront cultivées sous contrat à la demande de conserveries situées dans toutes les régions canadiennes.

En Ontario seulement, il s'en est planté quelque 20.000 acres cette année aux fins de transformation. Dans cette province et plus à l'Est, la mise en pleine terre s'est faite vers la fin-mai. En Colombie-Canadienne, les maraîchers ont fait leurs plantations vers le milieu de mai. Dans les provinces des Prairies, il faudra attendre à la mi-juin.



M. Raymond L. Millette Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée annoncent la nomination de M. Raymond L. Millette au poste de directeur général du service des ventes, division du Québec et des Maritimes. M. Millette, qui entre en fonctions immédiatement, a une expérience de 20 ans dans l'industrie des boissons alcooliques. Avant d'entrer au service de Schenley du Canada, il faisait partie des cadres supérieurs à la Brasserie Labatt Limitée. M. Millette aura son bureau à Montréal.

### QUELQUE CHOSE

A VENDRE,

A LOUER,

Voyez

LA GAZETTE

**HOTEL  
ORMSTOWN**

## The Going Concern

ANCIENNEMENT "LES BUTLERS"  
**EN VELETTE  
VEN SAM DIM**

EN PLUS  
**DU LUNDI AU JEUDI  
DANSEUSES SERVEUSES  
"A GOGO"**

L'AIR EST CLIMATISÉ AU CHIC  
**HOTEL  
ORMSTOWN**

**16 CHURCH 829-9816**



## Pour \$2175\*, faites comme Datsun, rajoutez-en sur le pickup 1600.

Il a suffi de remplacer le moteur du camion importé le plus vendu en Amérique du Nord, par un moteur fougueux de 96 chevaux, pour enregistrer une augmentation de puissance de 43% et lui permettre de transporter une charge d'une tonne d'à peu près n'importe quoi à grande vitesse.

Considérez cet achat comme un investissement, car après tout, vous obtiendrez jusqu'à 30 milles au gallon, et n'aurez qu'un minimum d'entretien

à effectuer. Construit comme un camion, il se conduit comme une voiture — facilement. Et bien sûr, il a tous les avantages d'une voiture — chauffage instantané avec ventilateur, boîte de 4 vitesses toutes synchronisées et quatre phares — sans parler de sa performance exceptionnelle, avec une vitesse de croisière de 70.

Alors, si vous êtes conscient de la valeur de vos dollars, n'hésitez pas, le pickup 1600 Datsun est fait pour vous.

## Le 1600 DATSUN, le plus avantageux de tous.

Essayez les Datsun chez n'importe lequel des 200 concessionnaires au Canada.

\*PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ AU PORT D'ENTRÉE.  
VANCOUVER, MONTRÉAL, HALIFAX.



Choisissez votre Datsun. Sedans de luxe 2 et 4 portes 1600. Sedans de luxe 2 et 4 portes et station-wagon 1600. Sport 240, 2 1600 et 2000. Pickup 1600. Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. bureaux, pièces et dépôts à Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax.

## HEBERT AUTO BODY

OUVERT de 8 a.m. à 10 p.m.

549 DUFFERIN — 373-7965 - 373-7999 — VALLEYFIELD, QUE.

## 1ère VICTOIRE DU NATIONAL A DOMICILE

Le NATIONAL de Valleyfield de la Conférence de Crosse Jr du Québec a remporté jeudi, sa première joute à domicile contre Ville St-Michel, par le compte de 12-9. Les nombreux amateurs de crosse de la région qui s'étaient rendus à l'arena pour encourager leurs porte-couleurs n'ont pas été déçus par le peu rapide, les mises en échec robustes, les feintes, les arrêts spectaculaires.

Avant la présentation de ce premier match local, une parade-monstre, mettant en vedette le président du NATIONAL, M. Gilles Beauchamp des magasins AU BAZAR, a défilé dans les principales rues de Valleyfield. Au nombre des dignitaires, on remarquait le président de la Petite Ligue, M. Gaston Legault, ainsi que le chroniqueur sportif de CF-LV, M. Michel Jolicoeur.

Plusieurs corps de tambours et trompettes et de majorettes ont rehaussé de leur présence un spectacle déjà riche en couleurs.

### 1ERE PERIODE: 4 à 2 POUR LE NATIONAL

Les joueurs des deux équipes ont sauté sur la piste bien déterminés à fournir le maximum d'eux-mêmes. Le dynamisme a eu son effet puisqu'à près seulement quarante (40) secondes de jeu, le Ville St-Michel ouvrait le pointage grâce à un but de James Johnson.

Le NATIONAL a aussitôt riposté avec un but, celui de Bob O'Neil sur une passe de Normand Piché, le numéro 9, à 3:21. Neuf secondes plus tard le NATIONAL prenait l'avance avec un deuxième filet.

A 3:03, René Gagnon complétait un jeu de Bob O'Neil. Fouettés par l'encouragement des spectateurs, les troupiers de l'instructeur Philippe Piché ont ajouté un troisième filet à 5:48, lorsque le numéro 23, Jean Langevin a déjoué le gardien Robert Matte, sans aide.

Le Ville St-Michel a riposté 11:36; Noël Harpin a complété une stratégie amorcée par Robert Martineau et Michel Labossière. Le NATIONAL a repris les devants à 15:43 grâce à un but du numéro 4, Jean-Pierre St-Onge.

La première période a pris fin par le compte de 4 à 2 en faveur du National.

Les officiels ont imposé cinq punitions dans ce premier engagement, dont trois au Valleyfield.

### DEUXIEME PERIODE: 9 à 7 en FAVEUR DU NATIONAL

La deuxième période s'est déroulée à un rythme époustouflant. Normand Piché a déjoué Robert Matte, sur une Passe de Serge Paquette pour porter le compte 5 à 2 en faveur du NATIONAL. Deux minutes plus tard, le Ville St-Michel réduisait la marge à deux buts; André Brien a logé la balle derrière Louis Primeau après avoir saisi une passe parfaite de Jacques Champigny. Complètement dérotés par ce but-surprise, les joueurs du NATIONAL ont quelque peu ralenti, et le Ville St-Michel en a profité pour compter un autre but, leur quatrième du match.

Pendant une punition à Robert Martineau du Ville St-Michel, le NATIONAL enregistrait un sixième filet, celui de Serge Paquette à 8:39. André St-Pierre et Denis Leroux ont été crédités d'une assistance chacun. A 11:31, René Gagnon ajoutait un autre but pour augmenter l'avance du National. Moins d'une minute plus tard, le Ville St-Michel imitait le geste du National.

La période médiane s'est poursuivie de façon endiablée; les deux équipes comptant tour à tour deux fois: A 13:36 Bob O'Neil sur une passe d'André St-Pierre pour le National — A 15:56, Pierre Ducharme du Ville St-Pierre com-

plétait une passe de Michel Labossière à 19:21, Normand Piché du National déjouait Matte sur un dur lancer, et, finalement, Eddie Bennette du Ville St-Michel comptait le dernier but de la deuxième période à 19:45.

Les joueurs du St-Michel ont été punis à cinq reprises tandis que le NATIONAL écoppait de sept pénalisations.

### UNE BAGARRE ECLATE

La troisième période a donné lieu à du jeu analogue à celui de la première et deuxième période. Deux bagarres ont éclaté: Claude Campeau du Valleyfield a rivalisé aux poings avec Louis Harpin du St-Michel.

Les deux joueurs ont été

chassés de la partie pour une période de cinq minutes. La deuxième bagarre, beaucoup plus sérieuse, est survenue entre Serge Loiseau du NATIONAL et Ronald Lessard du St-Michel.

Au cours de cet engagement le Ville St-Michel a compté deux fois, tandis que le National trouvait le fond du filet à trois reprises.

Pour le NATIONAL, les buts appartiennent à Normand Leduc, sur une passe de René Gagnon — Normand Piché, sur une passe de Pierre Viau — Normand Piché assisté de Viau et André St-Pierre.

L'arbitre a sévi à dix reprises contre le National dans cette dernière période.

## LA "TROMPE D'EUSTACHE"

### JOURNALISTES-AVOCATS

Chacun sait que les avocats ne peuvent se passer des journalistes (dixit un journaliste). Une autre preuve a été fournie jeudi dernier dans les bois de Ste-Marthe quand un scribe a dû prêter son auto pour relever le moral du véhicule (en panne) d'un avocat. Le convoi des policiers a été retardé d'autant. Heureusement, le juge Lamoureux n'a pas eu à sévir contre l'avocat négligent.

### CANCER-SOULANGES

C'est le 15 de ce mois qu'a débuté la campagne annuelle de la Société canadienne du cancer, section Soulanges.

Environ 200 bénévoles feront du porte-à-porte durant une quinzaine pour recueillir les dons du public.

La souscription est placée sous la présidence de Mme Pierre Numainville de Coteau du Lac.

### VOL ET RECEL

Le juge Maurice Perron a ordonné que Marcus Robert demeure emprisonné pour une journée supplémentaire au temps déjà purgé par l'accusé après que celui-ci eut avoué sa culpabilité à une accusation de vol et recel.

D'un autre côté, le magistrat a acquitté un dénommé Guy Baril qu'on soupçonnait de délit de fuite.

### PHOTOGRAPHE PROLIFIQUE

Si André Viau était payé au nombre de photographies qu'il prend dans une semaine, il serait multimillionnaire depuis longtemps. C'est un peu notre Toto Gingras de Valleyfield.

## Le CEGEP en flammes



### ANCIEN SEMINAIRE DE VALLEYFIELD EN FLAMMES

La nouvelle qu'un incendie vient de se déclarer au CEGEP de Valleyfield a jeté la consternation parmi la population de cette ville et de toute la région. En effet, l'édifice que plusieurs appellent encore le "Séminaire" est le symbole d'une institution qui a été un des piliers de la communauté depuis des générations.

L'incendie a commencé vers midi; à 12:45, un témoin affirme qu'on ne voyait encore que de la fumée, à 3 ou 4 fenêtres de l'ancienne aile du CEGEP, qui abritait l'école St-Thomas au cours de l'année scolaire. Les pompiers étaient déjà sur les lieux. L'un d'entre eux a dû être transporté d'urgence à l'hôpital, souffrant d'asphyxie. Vers 1:30 p.m. ceux qui combattaient l'incendie commençaient à craindre de ne pouvoir le maîtriser et de voir les flammes se propager à la nouvelle aile du CEGEP, construite seulement récemment et que tous croyaient à l'épreuve du feu.

Un nuage épais de fumée se propage dans toute la ville de Valleyfield et, à quatre ou cinq rues du foyer de l'incendie, on se croirait presque sur les lieux mêmes du sinistre.

Dans la vieille aile du CEGEP se trouvent les installations de l'Informatique qui comptent des machines très coûteuses il va sans dire; cette aile abritait aussi plusieurs laboratoires à l'usage des Cégepiens.

La circulation a été détournée dans le quartier d'affaires de Valleyfield et on demande à toute la population de libérer les abords de la rue Champlain où est situé le CEGEP, afin de permettre aux pompiers d'accomplir leur travail.

## Cadieux appuie les jeunes de la SSJB

Le comité des jeunes de la Société St-Jean Baptiste de Valleyfield poursuit son travail de préparation en vue des manifestations diverses qui auront lieu les 23 et 24 juin prochain.

On sait déjà qu'on assistera à un festival de musique en plein air, à des olympiades et que la ville sera pavoisée sans oublier la parade qui traversera les rues de Valleyfield.

Evidemment, tout cela nécessite des sous dont le comité a grandement besoin.

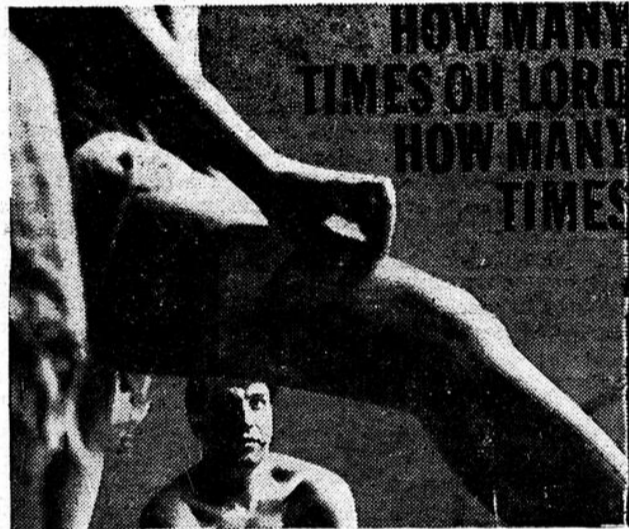
A ce sujet, le député provincial du comté de Beauharnois fait appel à la population pour qu'elle collabore de ses argents. M. Cadieux a en effet accepté d'entériner l'effort des jeunes et c'est à ce titre qu'il nous a demandé de communiquer ce message.

Les personnes qui consentiraient à donner quelques deniers peuvent le faire en rejoignant par téléphone Mlle Micheline Lamothe à 373-4520. Elle ira elle-même chercher les dons.

## FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN  
ACCEPTÉ A PARITÉ

JEU. 18 — VEN. 19 — SAM. 20 JUIN  
2 FILMS POUR ADULTES  
(Entrée interdite aux moins de 18 ans)



"The Oldest Profession"  
AUS SI

"The Secret Sex Life  
of Romeo and Juliet"

DIM. 21 — LUN. 22 — MAR. 23 JUIN



"YES, 3 IN A BED"  
COUNT THE POSSIBILITIES

AUS SI  
"LOVE REBELLION"

ADULTES SEULEMENT

(Entrée interdite aux moins de 18 ans)

## LES C. DE COLOMB RECUS A STE-BARBE DIMANCHE

Les Chevaliers de Colomb de grand Chevalier, M. Laurent Huntingdon ont rendu une visite officielle à la paroisse de Ste-Barbe dimanche, le 14 juin. C'est la coutume de cette association de visiter ainsi les paroisses environnantes, où habitent plusieurs de leurs membres, chaque année au cours des mois de mai et de juin.

A l'occasion de cette visite, une vingtaine de Chevaliers, accompagnés de leur épouse, ont assisté à la messe de 11.15 a.m. en l'église de Ste-Barbe. Ils ont d'ailleurs pris une part active à cette célébration — le

Nadeau, a fait la lecture des textes au début de la messe; le chevalier Faubert, et Mlle Hélène Dorais ont assisté le célébrant au cours de la cérémonie. Et au moment de la communion, le chevalier Jean-Marc Brisson a aidé à la distribution des hosties aux fidèles.

Après la messe, les Chevaliers de Colomb en ont profité pour rencontrer les gens de Ste-Barbe à l'hôtel "La Villa" et, selon la coutume encore, ils ont offert un don à la paroisse de Ste-Barbe.

### CONGRES MUSICAL

## Valleyfield et Beauharnois seront représentés à Rivière-du-Loup

Les quelque trente fanfares municipales qui font partie de la Confédération des Harmonies-Fanfares du Québec se préparent activement à la tenue les 4 et 5 juillet du 40ième festival annuel dans la municipalité de Rivière-du-Loup.

Ce centre touristique important du bas St-Laurent, porte de la Gaspésie et débouché des Provinces Maritimes, recevra pour la première fois les fanfares du Québec dans un festival de deux jours qui ne manquera pas d'intéresser vivement la population de cette région et les centaines d'admirateurs des fanfares qui viendront des multiples municipalités pour encourager leurs musiciens.

Au nombre des fanfares qui se sont inscrites jusqu'à ce jour, mentionnons les suivantes:

**Division d'honneur:** — les fanfares de Plessisville, Asbestos, Grand' Mère, Shawinigan, Sorel, Thetford, Marieville, Arvida, Granby et Valleyfield.

**Division d'Excellence:** — celles de Kénogami, Rivière-du-Loup, Beauharnois, Lachine, Saint-Jean;

**Division Supérieure:** — celles d'Iberville et Disraeli.

D'autres adhésions sont attendues incessamment.

Les manifestations débute-

ront au Centre Culturel de Rivière-du-Loup, le samedi 4 juillet à 7h30 par l'audition des fanfares des trois divisions dans un concours-concert qui sera jugé par trois personnalités bien connues du monde musical instrumental dans cette province. Des primes intéressantes et des trophées seront décernés aux fanfares qui se mériteront les premiers rangs. La fanfare gagnante du trophée de concours-concert en 1969, celle d'Arvida défendra son titre contre plusieurs autres des meilleures fanfares du Québec.

Une journée très active attend les musiciens et les mélomanes le lendemain dimanche 5 juillet alors qu'il y aura en matinée diverses parades d'église, et l'après-midi, une grande parade de toutes les fanfares pour se rendre à l'arène local où un grand gala débutant à 2h00 permettra à chaque fanfare de se signaler à un concours de parade-revue, de musique en marche pour l'obtention du TROPHÉE MOLSON et d'alléchantes primes. Le TROPHÉE MOLSON a été maintes fois mérité depuis 1956 par les fanfares de Shawinigan, Asbestos, Sorel, mais toutes les autres fanfares ont le potentiel voulu pour se mériter ce trophée ardemment convoité.

## Le vice-président de Bell Canada propose d'utiliser les qualités des jeunes

Parlant à Chicoutimi, le 6 juin 1970, lors du congrès annuel de la division du Québec de l'Association Canadienne d'Urbanisme, monsieur Jean-Paul Gagnon, vice-président de Bell Canada, a insisté sur le fait qu'il faut trouver des moyens pratiques et rapides d'utiliser dans les entreprises les qualités propres à la jeunesse.

Monsieur Gagnon a énuméré quelques-unes de ces qualités qui sont, selon lui, l'élan, la vitalité, les nouvelles idées, le dynamisme, et le souci d'excellence.

Pour le vice-président de Bell Canada, ces qualités sont en déficience dans l'économie québécoise.

Monsieur Gagnon se demande par ailleurs si les partis politiques traditionnels se sont intéressés de façon suffisante au monde étudiant tant il est vrai que le processus démocratique a perdu son attrait pour les jeunes. Quels sont, poursuit monsieur Gagnon, les dirigeants politiques importants qui se donnent la peine de visiter régulièrement les

## Cadieux écrit au trésorier de Valleyfield

Quebec, le 11 juin 1970  
Monsieur Gaétan Rousse, trésorier  
Hôtel de Ville  
Salaberry-de-Valleyfield.  
Cher monsieur,

Vous avez dû recevoir, il y a quelques jours, une subvention au montant de \$830. comme dernier paiement d'une subvention totale de \$8,300. accordée en mars 1966 pour des travaux d'égouts et d'aqueduc effectués dans l'ex-paroisse Ste-Cécile.

J'espère que le tout est conforme au règlement numéro 61 adopté à cette date.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes bons sentiments.  
Gérard Cadieux, m.p.p.  
Député de Beauharnois.

et que les jeunes refusent, est un premier pas vers une solution, affirme le conférencier.

D'autre part, monsieur Gagnon a déclaré que Bell Canada prévoit devoir investir au rythme de 500 millions de dollars par année pendant les quelques prochaines années en travaux de construction et de modernisation du réseau afin de répondre aux demandes de service.

## L'écologie illustrée dans un pavillon à TDH cet été

"Partie de la biologie qui a pour objet l'étude des rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel." Telle est la définition du dictionnaire répondant à l'appellation du nouveau pavillon de Terre des Hommes 1970 (ex-service d'aide aux visiteurs) nommé "Ecologie."

Science d'actualité s'il en fut, cette discipline qui pourra peut-être nous enseigner la façon de préserver un équilibre naturel des choses toujours plus précieuse ne pouvait être ignorée de l'exposition permanente de Montréal. C'est ainsi que, du 12 juin au 7 septembre, les visiteurs de Terre des Hommes auront accès à un pavillon d'une conception particulièrement originale.

Essentiellement constituée d'une sorte de boyau de toile élastique et translucide, la présentation se composera de quatre parties, chacun des sous-thèmes étant illustré par la projection directe sur la paroi du tunnel, depuis l'extérieur, de films ou diapositives.

La phase préliminaire consiste en une simple constatation, qu'il n'est pas inutile de rappeler une fois encore: l'importance toujours grandissante que prend la "société de consommation" dans notre vie quotidienne; le confort auquel nous sommes de plus en plus habitués; la prolifération des objets familiers dont nous ne pouvons nous passer: réfrigérateurs, téléviseurs, voitures, etc.

La deuxième section apporte un vif contraste. C'est la nature

à l'état pur, "naturel": des livres gambadent dans les prairies, des cerfs paissent librement dans les clairières. Dans des rivières aux eaux limpides frétilent des poissons aux magnifiques écailles: tout n'est qu'ordre, beauté et... Nature.

Ces deux ordres, celui de la faune et de la flore naturelles et celui de l'homme, peuvent-ils vraiment coexister? C'est la question qu'est amené le visiteur à se poser dans la troisième section (alors que lui sont montrés des exemples d'échecs humains dans le contrôle rationnel de la nature, lesquels ne sont pas tous — loin de là — dus à une expansion technologique irresponsable. Le Sahara n'était-il pas, dans des temps reculés, une région verdoyante, ruinée par le piétinement et le nomadisme des troupeaux de chameaux?)

Dans la quatrième et dernière section, la réflexion (sans jeu de mots) atteindra son point culminant, avec l'aide de... miroirs dans lesquels se verra le visiteur, en même temps qu'il percevra les divers effets positifs ou moins positifs de son intervention millénaire dans l'ordre animal et végétal de la nature.

Aux dernières nouvelles, M. Robin Bush, le designer de ce pavillon, étudie un genre de sortie "concrète" hors de ce pavillon, laquelle serait en quelque sorte une preuve à l'air libre de ce qui a été montré dans le tunnel intérieur. Mais cela reste une surprise...

## Jour de l'Unité Chrétienne

La communauté d'Ormslowtown poursuit son oeuvre d'avant-garde dans le domaine de l'oecuménisme en décrétant que dimanche, le 28 juin, sera le **Jour de l'Unité Chrétienne à Ormslowtown**. Cette journée rassemblera des Chrétiens de toutes les fois qui croient que le Christ peut être, d'une façon ou d'une autre, un **lien d'unité** entre les hommes.

Pour célébrer dignement ce jour très spécial, un défilé aura lieu dans les rues de la ville. A 11.15 heures a.m., après un court office religieux à leurs églises respectives, les Chrétiens d'Ormslowtown se mettront en marche vers le Terrain d'Exposition d'Ormslowtown. Réunis à cet endroit, ils prieront ensemble, partageront un dîner genre pique-nique et pra-

tiqueront ensemble des jeux en plein air.

Les Chrétiens de toutes dénominations, dont l'église est située à Ormslowtown, et même les Chrétiens qui n'appartiennent pas à ces églises, participeront à cet événement qui, à ce que l'on dit, sera une **imense démonstration de foi**.

L'atmosphère de pique-nique sera évidente, puisque les gens sont invités à apporter leur lunch et/ou à acheter hot dogs, hamburgers et café à un restaurant qui sera tenu par les Dames du "Curling Club", dont la serviabilité et l'efficacité sont bien connues.

Cette célébration sera unique sous plusieurs aspects et tentera de réaliser à Ormslowtown, dimanche, le 28 juin, **UN JOUR DE L'UNITÉ CHRETIENNE**.

**la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS**

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield Téléphone 373 - 7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620 Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE

**L'HOTEL VICTORIA**  
COTEAU LANDING

**DISCOTHEQUE**

**"La Sierra"**  
**Musique à son meilleur**

**Pour les gens de 20 à 80 ans**

---

**LICENCE COMPLETE**  
**SALLE A MANGER**  
**BAR-SALON**

---

**L'ENDROIT IDEAL POUR S'AMUSER ET SE RECREER**

OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE



## Cours d'été sur l'alcoolisme et autres toxicomanies

Québec (O.I.P.Q.) — L'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) avec la collaboration de l'Université de Sherbrooke offrira au cours de l'été, soit du 26 juillet au 7 août, sa treizième session de cours sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies.

Le cours complet s'échelonne sur deux ans, à raison d'une période de deux semaines par session. Il a pour but de transmettre les connaissances acquises dans le domaine de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Un certificat d'étude décerné par l'Université de Sherbrooke vient couronner les efforts des étudiants qui ont subi avec succès les examens annuels.

L'enseignement est confié à un groupe de professeurs appartenant à diverses disciplines. Parmi ceux-ci, on remarque six médecins pour la plupart des psychiatres, travaillant, dans la majorité des cas, comme directeur-clinique dans un centre de traitement pour alcooliques. Il s'agit de MM. Louis Chalout, de Joliette, Jean-P. Chiasson, de Sherbrooke, Jean Huot, de Montréal, Jean Leblanc, de Trois-Rivières, Paul-André Marquis de Québec, et Charles-D. Reid, de Joliette.

Le personnel de l'OPTAT, à l'exemple de son directeur général, le Dr André Boudreau, collabore avec le personnel enseignant de ces sessions d'études.

### LES COURS

Le cours de première année s'en tient surtout aux aspects théoriques de la toxicomanie. Dans la deuxième semaine, on a toutefois réservé une heure par jour aux ateliers de travail, afin de permettre une meilleure assimilation de la matière et un début d'orientation pratique.

L'enseignement comprend des cours sur: la chimie et le métabolisme de l'alcool; la description et la classification des

drogues; la signification et les fonctions sociales de la consommation normale de l'alcool ainsi que des autres drogues; la toxicomanie comme phénomène de pathologie sociale et ses manifestations; les phases de l'alcoolisme; les manifestations cliniques (individuelles) de l'alcoolisme; le dialogue avec l'alcoolique et le toxicomane; etc.

Le cours de deuxième année, sans négliger l'approfondissement des connaissances théoriques, s'oriente nettement vers la pratique. Il pourrait s'intituler: traitement et prévention de la toxicomanie. Les ateliers de travail, déjà utilisés en première année, tiennent, cette fois, une place beaucoup plus large, soit les deux cinquièmes des heures de cours.

L'étude de cette deuxième année porte sur: les complications psychiatriques en rapport avec la toxicomanie; la présentation de cas; l'adaptation psycho-sociale de l'alcoolique et du toxicomane; les mesures légales; les méthodes d'information sur l'alcool et les autres drogues; les mesures de contrôle social et de réformes sociales; l'ergothérapie et les loisirs; les milieux de vie d'un groupe de femmes alcooliques et, enfin l'utilisation du matériel audio-visuel.

Les personnes ayant treize (13) ans de scolarité sont admises à ces cours. A noter que les responsables du cours pourront étudier le cas particulier des personnes qui voudraient s'inscrire mais qui n'auraient pas la scolarité requise.

Ceux qui désirent suivre ces cours doivent remplir la fiche d'inscription que l'on peut obtenir en s'adressant à OPTAT — Cours l'été, Service de la prévention, 969, route de l'Église, Québec 100.

## Congrès des commissaires à Ottawa

Déléguée de la Régionale Salaberry, Mme Thérèse Galipeau s'est rendue les 12 et 13 juin derniers au Congrès de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Canada, à Ottawa. L'Association des Commissions scolaires diocésaines avait délégué à ce même congrès Mgr Lucien Beauchamp et M. Roch Montcalm. Le thème du congrès était: "Les commissaires d'écoles relèvent le défi des années '70". Mlle Thérèse Baron, sous-ministre au Ministère de l'Éducation du Québec, fut appelée à présenter ce thème et à en démontrer les implications. On se souviendra que Mlle Baron représentait le Ministère de l'Éducation lors de l'ouverture officielle de l'école polyvalente Arthur-Pigeon à Huntingdon.

Mme Galipeau, commissaire à la Commission Scolaire Regroupée de Huntingdon et à la Régionale Salaberry, nous confie qu'elle est revenue de ce congrès avec un regain d'énergie et l'espoir de pouvoir accomplir sa tâche de commissaire dans un style de participation. Le fait de rencontrer des commissaires d'écoles de toutes les parties du Canada, de participer avec eux à des discussions en ateliers, s'est révélé pour Mme Galipeau une expérience enrichissante et encourageante.

Sur le plan local, Mme Galipeau désire exprimer son appréciation du travail accompli par M. Julien Goulet pendant son court mandat d'un mois à la Commission Scolaire de Huntingdon. "Son dévouement, sa juste compréhension des problèmes scolaires et sa disponibilité en ont fait un excellent collaborateur", dit Mme Galipeau.

Mme Galipeau désire en même temps souhaiter la bienvenue à son remplaçant, M. Gaston Parent, elle se dit "assurée de son intérêt pour l'éducation physique, intellectuelle et morale de nos jeunes et de son aide pour une administration scolaire saine".

## Horoscope de la semaine

### Le BELIER

(21 mars - 20 avril)

Quelqu'un vous seconde. Des paroles vous font vibrer. Vous êtes de plus en plus perspicace. Tout n'est pas terminé. Ne restez pas à l'écart. Une insinuation produit son effet. Vous songez à un voyage. Les bonnes cachettes sont rares. Une lumière jaillit. On vous commande la réserve.

### Le TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

L'autre sexe vous rend perplexe. Vous attendez quelqu'un. Ne gardez pas le mutisme comme une huitre. Vous vous effacez trop vite. Une fête s'annonce. La lumière se fait. Les pots cassés doivent se payer. Votre cœur chavire. Votre projet s'avère réalisable.

### Les GEMEAUX

(21 mai - 20 juin)

Vous constatez que les affaires peuvent se mêler aux sentiments. Ne soyez pas susceptible. Interprétez les faits comme il convient. A toute règle il y a une exception. Le succès est à votre portée. On ne saurait battre quatre as. Un ami survient.

### Le CANCER

(21 juin - 22 juillet)

Vous faites mordre la poussière à un malveillant. Un appel devient pressant. On n'a rien pour rien. N'entreprenez rien au-dessus de vos forces. Un être à des grandes idées pour vous. Un événement modifie la face des choses. Pensez deux fois avant de donner votre adhésion.

### Le LION

(23 juillet - 22 août)

Un voisin est le jouet des événements. Le sort vous aime. Une décision presse. Les sexes s'entendent bien. Les cœurs l'emportent haut la main. On s'unit pour vous faire plaisir. Votre objectif est en vue. Vous provoquez un incident à votre insu. Un maître n'est pas un valet.

### La VIERGE

(23 août - 22 septembre)

Un sentiment dépasse vos espérances. Quelqu'un veut

vous rencontrer. Une déclaration semble stérile. Peine passagère. Vous maîtrisez l'art de la dissimulation. Ne cédez pas le terrain. On n'a rien pour rien. Ne vous laissez pas égarer par votre imagination. Une balle rebondit.

### Le BALANCE

(23 septembre - 22 octobre)

Une personne sollicite votre appui. Un mensonge est découvert. Rien comme la tendresse. Un déplacement impose. Une sensation éclate. Correspondance significative. Vous démontrez votre sagesse. Un spectacle vous enchante. A vous de lancer la balle. Quelqu'un se présente inopinément.

### Le SCORPION

(23 octobre - 22 novembre)

Vous échangez des impressions avec l'autre sexe. Prenez garde aux conséquences de vos paroles. Vous prenez une résolution. Une aubaine ne peut se refuser. Vous ne comprenez pas tout. Tout arrive en sourdine. Votre cœur frémit. Vous dictez savamment votre volonté. Une cloche sonne.

### Le SAGITTAIRE

(23 novembre - 22 décembre)

Un voile est soulevé. Une personne ouvre les yeux. L'autre sexe lance des rumeurs. Votre expérience ne vous fait pas défaut. Il n'y a rien d'impossible. Vous prenez la part qui vous revient. Un pressentiment se réalise. Vous signifiez vos intentions.

### Le CAPRICORNE

(23 décembre - 19 janvier)

Les événements s'embrouillent. Ne tirez pas de l'arrière. Vous vous surpassez dans un domaine. Un espoir se réalise. Vous entamez de bonnes négociations. Un cœur bat à l'unisson du vôtre. Remerciez qui de droit. Une explication se fait attendre. Vous faites des conjectures.

### Le VERSEAU

(20 janvier - 18 février)

C'est vous qui faites danser les marionnettes. Le bon sens ne vous fait pas défaut. Une aventure fait jaser. L'autre sexe se montre capricieux. L'allure s'accélère. Tous valent votre sens des proportions. Il vous faut marteler vos arguments. Un appel vous donne à penser.

### Les POISSONS

(19 février - 20 mars)

Vous mêlez l'utile à l'agréable. Ne restez pas dans le nébuleux. Vous réussissez un coup d'éclat. Un voile dérobe des choses intéressantes à votre vue. Vous devez entrer dans la danse. Votre goût s'avère exquis. Dirigez bien votre barque. Vous n'aimez pas les insolences.

## 3e FESTIVAL DE GOLF MOLSON: UNE "AFFAIRE DE FAMILLE..."

Ne serait-ce que pour lui offrir un petit congé, le jour de la fête des pères, madame, pourquoi ne pas accompagner votre époux au Club de Golf de Valleyfield?

Vous mesdames qui n'y avez jamais mis pied, et cela pour toutes sortes de fausses raisons, l'occasion se présente on ne peut mieux avec le FESTIVAL de Golf Molson. Pourquoi ne pas profiter de cette journée pour visiter votre club de golf et prendre une marche de santé sur un magnifique parcours de 18 trous? Par la même occasion, maman rencontrera ses vedettes préférées de la radio et de la télévision, alors que papa aura, lui, l'occasion de "serrer la pince" aux vedettes sportives qu'il voit évoluer régulièrement. Et que penser de votre fiston face à un JEAN BELIVEAU, SERGE SAVARD ou HENRI RICHARD et autres? Une journée durant laquelle tous se réjouiront dans une atmosphère sans pareille et un décor enchanteur. Tout cela eh bien maman ne vous coûtera absolument rien à moins que vous décidiez de payer une petite consommation à papa... après tout ce sera sa fête.

Pour ces deux jours de festivités, le responsable de ce tournoi, M. Jacques Viau, de même que le gérant du Club de Golf, ont pris les dispositions nécessaires afin que tous puissent passer une journée des plus agréables. Venez-y seule, avec votre époux ou toute la famille, tous sont les bienvenus.

Liste des vedettes sportives, ainsi que des personnalités de la radio et de la télévision de même que de la presse parlée et écrite qui participeront à cette 3e édition du Festival de Golf Molson, disputé sur les links du Club de Golf de Valleyfield.

### HOCKEY: Du club Canadien;

Jean Beliveau, Henri Richard, Bob Rousseau, Philippe Myre, Serge Savard, Mickey Redmond, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire, Rogatien Vachon, Gilles Tremblay.

### AUTRES EQUIPES:

Gilles Marotte, Marcel Pronovost, Philippe Goyette, Roger Picard, Carol Vadnais, de même que l'ancien arbitre Red Storey.

### RADIO - TELEVISION:

Jean Pierre Masson, Doris Lussier, Jean Lapointe (Jérolas) Pierre Lalonde (Jeunesse d'aujourd'hui).

### PRESSE PARLEE et ECRITE:

Ronald Corey, Jacques Beauchamp, Robert Rivest, Jacques Barrette, Gus Lacombe, Jacques Duval et plusieurs autres.

### TENNIS:

François Godbout, ancien membre de la Coupe Davis.

### BOXE:

Donato Paduano Champion mi-moyen canadien.

D'autres personnalités des plus connues viendront rehausser par leur présence les festivités qui marqueront ce 3e Festival de Golf Molson, présenté par M. Jacques Viau sur le magnifique parcours du Club de Golf de Valleyfield.

## Couple de Howick fête 25e anniversaire de mariage

M. et Mme René Mailloux ont été fêtés récemment, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. Mailloux et son épouse (née Madeleine Gravel), tous deux de Montréal, se sont mariés à l'église St-Charles le 26 mai, 1945.

Déménagés à Howick il y a environ 10 ans, ils ont participé activement à la vie de leur paroisse et de leur communauté. M. Mailloux a accompli deux mandats comme marguillier de la Paroisse Très St-Sacrement. Quant à Mme Mailloux, elle dirige la chorale de l'église, elle a été présidente du Cercle de Fermières et est membre active du comité de Howick pour l'hôpital Barrie Memorial.

Les sept enfants de M. Mme Mailloux — Ginette, Pierre, Gilles, Jocelyne, André, Daniel et Claude — ont assisté à la soirée en l'honneur de leurs parents.

M. l'abbé F. Amyot a célébré la messe qui marquait le début des festivités samedi après-midi, le 23 mai. Un banquet d'anniversaire s'est ensuite déroulé à la Salle Diocésaine à Côte St-Paul, avec la présence de 100 invités.

A la table d'honneur, l'on remarquait M. et Mme Mailloux, sa mère Mme Gravel-Martineau une cousine Sr. Marie-Jeanne Choquette, s.c. ainsi que M. Nap Parent, Claude et Daniel Mailloux.

Vingt-cinq roses rouges, offertes par la famille, furent

présentées à ses parents par le jeune Claude. Un généreux montant d'argent, recueilli parmi les parents et amis rassemblés, fut ensuite présenté par Daniel Mailloux.

M. et Mme Mailloux ont vivement apprécié la présence de tant d'amis pour célébrer avec eux ce joyeux anniversaire et ils les ont remerciés de grand cœur pour leurs cadeaux et leurs bons souhaits.

La soirée se termina agréablement par une danse.

**AUX VARIETES LAITIÈRES**

68 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD

**SPECIAUX**

POUR LES CAMPEURS

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE  
DE 8 A.M. à 11 P.M.

CAMPEURS VACANCIERS

JAMAIS A COURT  
MEME SI DES VISITEURS VOUS ARRIVENT

**VARIETES LAITIÈRES**

ROBERT TROTTIER, Prop.

68 CH. LAROCQUE 373-5844

## Au Québec, l'ass.-automobile coûte deux fois plus cher qu'en Saskatchewan

Les Québécois paient le double (\$225 millions par année) de ce qu'ils devraient payer pour leur assurance-automobile.

Avec une régie publique, comme il en existe une en Saskatchewan depuis 24 ans, ils économiseraient plus de \$100 millions par année.

Voici deux points saillants d'une brochure publiée aujourd'hui par le Secrétariat d'Action politique non-partisane de la CSN qui préconise l'instauration, dans les plus brefs délais possibles, d'une régie publique d'assurance-automobile au Québec.

Cette brochure qui sera distribuée massivement parmi les militants syndicaux, servira de document de base pour la campagne que la CSN lancera sous peu.

### POUR LES AUTOMOBILISTES MONTREALAIS, UNE ECONOMIE DE \$50 A \$60 MILLIONS PAR ANNEE.

On calcule que dans la région métropolitaine seulement, les 1,177,320 automobilistes montrealais (en 1968) économiseraient de \$50 à \$60 millions par année avec un système public.

### FRAIS D'ADMINISTRATION EN SASKATCHEWAN: 16.3% VEC L'ASSURANCE PRIVEE: 41%

La brochure du Secrétariat d'Action politique de la CSN défriche un terrain vierge: c'est la première étude publiée sur ce sujet au Québec en se plaçant du point de vue du salarié, du consommateur et de la collectivité.

Cette publication contient une analyse détaillée du système public en vigueur depuis 1946 en Saskatchewan. (voir aussi communiqué no. 3).

Cette analyse démontre la supériorité de ce régime sous plusieurs aspects:

- assurance plus adéquate à un taux inférieur à ceux des compagnies privées (100% de moins qu'au Québec);
- protection de base obligatoire pour tous les automobilistes; Au delà de cette assurance de base, l'automobiliste peut acheter de la régie d'Etat une protection supplémentaire: La régie concurrence avec succès plus de 200 compagnies privées. La régie est préférée par plus de 50% des automobilistes qui détiennent une assurance supplémentaire. Aucune compagnie d'assurance n'a été nationalisée.

— Le régime public de la Saskatchewan ne prend que 16.3% du volume des primes pour s'administrer.

Selon la plus récente enquête faite sur l'assurance-automobile au Canada: celle de Colombie-Britannique dont le rapport a été rendu public. En 1968, les compagnies privées prennent 41% sous forme de dépenses administratives et profits. (voir aussi le communiqué no. 2).

Ce n'est que quelques aspects des avantages apportés par la régie publique de la Saskatchewan. (Voir la brochure pour analyse plus complète).

— Au Québec, plus d'un milliard de dollars par année en primes d'assurances, dont \$225 millions pour l'assurance-automobile.

Les citoyens québécois, sans compter l'assurance-retraite, versent plus d'un milliard de dollars par année en primes d'assurances de toutes sortes \$225 millions pour l'assurance-automobile.

Ce montant représente donc un tiers du budget du gouvernement du Québec.

Ce montant constitue un réservoir énorme de capitaux. Lorsqu'on connaît les besoins du gouvernement, des commissions scolaires, des municipalités, de notre économie et surtout les besoins des salariés,

pourquoi ne pourrions-nous pas envisager un moyen de voir à ce que ces primes soient contrôlées et utilisées au profit de l'ensemble des Québécois?

— Les taux de l'assurance-auto au Québec: 45% supérieurs à ceux de l'Ontario; plus de 100% que ceux de la Saskatchewan pour la même couverture!

Exemples tirés du chapitre 6 de la brochure (pages 132 et suivantes):

**Premier cas:** à Hull, le propriétaire d'une Buick a payé une prime annuelle de \$229. En Saskatchewan, la même voiture pourrait être assurée pour \$118, et la couverture serait supérieure (déductible de \$100, et non \$250.) En trois ans, cet automobiliste québécois a déboursé \$300, de plus qu'il ne l'aurait fait avec l'assurance publique de la Saskatchewan.

**Deuxième cas:** A Asbestos, un automobiliste a versé une prime annuelle de \$155.60 pour assurer sa Pontiac sedan Laurentien. En Saskatchewan, il aurait payé \$88, soit \$67.60, de moins pour une couverture supérieure.

**Troisième cas:** A Granby et Québec, deux automobilistes ont versé \$105, pour assurer leur Plymouth Sedan Savoy sans être couverts pour la collision. En Saskatchewan, ces automobilistes auraient versé \$57, soit \$48, de moins en étant couverts pour la collision avec un déductible de \$200.

**Quatrième cas:** A Montréal, un automobiliste a versé \$135, pour assurer sa Pontiac Sedan Stratô Chief. En Saskatchewan, il aurait versé \$77, pour une couverture supérieure.

La brochure cite dix exemples du genre, venant de différentes régions; assez pour prouver que les québécois paient plus de 100% plus cher que les automobilistes de la Saskatchewan.

— Comment est établie la couverture de l'assurance-automobile en Saskatchewan? (chapitre 5.11 — pages 117 et suivantes).

**A. L'assurance de base (régime public obligatoire).** Le conducteur doit souscrire au plan de base obligatoire avant d'obtenir les plaques d'immatriculation du véhicule.

— DECES: Jusqu'à \$10,000, personne à charge \$5,000, les autres: \$1,000 jusqu'à un total de \$10,000 par mortalité. Si la victime est l'épouse: \$2,000, est payé au mari.

— FUNERAILLES: \$300, par personne.

— INCAPACITE TOTALE ET PERMANENTE: MA XIMUM \$4,000.

— ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES: dans un tel cas, \$2,000.

— ALLOCATION HEBDOMADAIRE: jusqu'à \$25, par semaine durant 104 semaines.

**EN PLUS:**

— DOMMAGES A LA PROPRIETE, BLESSURES CORPORELLES, RESPONSABILITE PUBLIQUE: \$35,000 (si plusieurs réclamations découlent d'un accident, les blessures corporelles sont privilégiées jusqu'à un montant de \$30,000, et les dommages à la propriété sont LIMITES à \$5,000).

Cette protection vaut dans le cas de la victime d'un chauffard ou dans le cas d'un accident aux mains d'un automobiliste qui n'est pas assuré.

— FRANCHISE OU MONTANT DEDUCTIBLE: \$200.

— L'automobiliste est couvert s'il se rend à son travail. (Pour l'établissement des taux voir pages 119 et 120).

**B. Couverture supplémentaire ("Package Policy")** L'office gouvernemental de

la Saskatchewan offre également des polices d'assurance assurant une couverture supplémentaire aux citoyens de la Saskatchewan; cette fois, en concurrence avec 200 compagnies privées. (L'office occupe 54% de ce marché). Le plan le plus populaire est le suivant (que l'on nomme là-bas "Package Policy").

#### COUVERTURE:

a) Responsabilité pour blessures corporelles et dommages aux biens d'autrui (y compris les passagers) \$200,000.

b) Bénéfices en cas d'accident (protégeant son épouse (ou son époux), les passagers de l'automobile assurée et quiconque est frappé par l'automobile).

— Frais médicaux \$2,000 par personne.

— Décès jusqu'à \$5,000.

— Perte d'un membre jusqu'à \$2,000.

— Indemnité hebdomadaire jusqu'à \$25.00 x 104 semaines incapacité totale frais de réhabilitation jusqu'à \$8,000.

— Couvre les cas d'accidents avec un automobiliste non-assuré.

c) Combinée comprenant la collision et le versement: Un choix d'une franchise (montant à déduire du paiement d'une réclamation) de \$25, \$50 ou \$100 couvrant la collision et le bris de vitres.

d) Combinée s'appliquant aux remorques:

Avec le choix ci-haut d'un déductible de \$25, \$50, ou \$100. (collision et vitres).

(Pour l'établissement des taux de cette couverture supplémentaire, voir pages 122 à 128).

## 3e Exposition annuelle du Cercle de Fermières - H'don

Ce matin, 17 juin, les membres du Cercle de Fermières de Huntingdon voyaient leur travail de toute une année récompensé. En effet, ces dames aux doigts agiles ouvraient ce matin leur 3e Exposition annuelle d'artisanat, au local de la Salle paroissiale de Huntingdon.

Deux juges — Mme Hervé Brunet, du Cercle de Fermières Ste-Cécile de Valleyfield, et Mlle Yvette Servant, conseillère en économie familiale agricole auprès du Ministère québécois de l'Agriculture — sont venues examiner les travaux présentés par les Fermières de Huntingdon et décerner des prix aux plus méritantes.

Pour la première fois cette année, un Reine de l'exposition a été élue par le Cercle de Fermières de Huntingdon. L'honneur est allé à Mme Marcellin Demers, vice-présidente du cercle local. En lui conférant le titre de Reine de l'exposition, l'exécutif du Cercle de Fermières a voulu par là reconnaître le dévouement exceptionnel de Mme Demers à ce mouvement.

Le Public pourra admirer les différents articles en montre dans la Salle paroissiale, d'une heure de l'après-midi à 10 heures du soir, mercredi et jeudi, les 17 et 18 juin.

Mercredi soir, une messe sera célébrée à la Salle paroissiale à 9.00 heures pour toutes les Fermières; un buffet sera servi après la messe. Jeudi soir, le révérend Frère Fernand D'Aoust, frère de Mme Jean Forget de Huntingdon, présentera une série de diapositives sur le Japon et, en particulier, sur Osaka et Expo '70. Le Frère D'Aoust a été missionnaire pendant 17 ans au Japon et il rentre au pays après une absence de 5 ans. Cette intéressante présenta-

tion se fera vers 9:30 p.m., pour laisser le temps aux gens de visiter au préalable l'exposition.

## Election chez les Ecuyers Colombiens

### CERCLE SALABERRY 1768

Activités de juin. Activités civiques et culturelles:

Dimanche le 7 juin dernier avait lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, l'intronisation des officiers du nouveau conseil des Ecuyers Colombiens du Cercle Salaberry 1768.

Lors de cette intronisation M. Jean René Beauchamps fut nommé l'homme de l'année. Pour ce nouveau titre, les Ecuyers Colombiens lui ont décerné un throphée qu'il a bien mérité.

C'est la même journée que se tenait un forum animé par M. Guy L'Ecuyer sur la possibilité du dialogue entre parents et enfants. Ce forum était composé de parents et fils.

Activités sociales: Soirée pour clôturer les activités de l'année. Activités physiques: Joute de Balle molle contre une industrie. Activités spirituelles: Méditation sur le désastre du Pérou.

Nouveaux officiers du conseil des Ecuyers Colombiens:

Chef conseiller, Roger Thibault; Chef Ecuyer, Jacques Lalonde; Député Chef Ecuyer, Denis Grégoire; Notaire Michel Ménard; Economé, Mario Faubert; Auditeurs, Marc Jutras, Normand Lefebvre, Serge Massicotte; Capitaine A, Maurice St-Aubin; Maréchal, Gaëtan Boutin; Capitaine B, Réjean Beauchamps; Sentinelles, Normand Ménard, Michel Reid.

# NOS PROFESSIONNELS

## AVOCATS

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE

AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

Meloche & Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

## COMPTABLE

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé  
I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces

Classifiées Tel:

373-7272

## ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

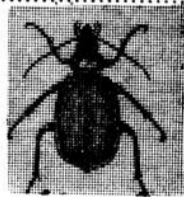
B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre  
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GEOMETRE  
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)  
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-relles, puces, punaises, rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT vos mauvaises herbes

DENIS BRISSON

Agronome

L.P. BRISSON & FILS,

ENRG.

Valleyfield, 373-5515

350 Chemin Larocque

## FACONS D'ECONOMISER SELON L'ASS. DES CONSOMMATEURS

L'augmentation du prix du boeuf cause en ce moment des préoccupations sérieuses dans tout le pays. On ne sait pas au juste pourquoi les prix sont montés de la sorte (il est évident que la raison voulant que la saison des "barbecue" en est la cause n'a guère de sens). Quoi qu'il en soit et tandis que les gens continuent à se plaindre et à donner toutes sortes de raisons pour cet état de fait, le consommateur peut compenser la hausse des prix de plusieurs manières.

On peut substituer plusieurs aliments au boeuf sans crainte pour la santé, mais le fait que l'on peut utiliser des morceaux de boeuf moins chers est encore plus important.

Bien que selon le Guide Alimentaire du Canada, il faudrait manger de la viande une fois par jour, les pois et les haricots secs offrent la même valeur nutritive que la viande dans des menus comme le "chili con carne," les haricots secs avec du porc et la soupe aux pois cassés. On peut aussi avoir recours au poisson, aux oeufs et au fromage pour des repas sans viande. Il est vrai que ces menus demandent un peu plus de préparation et un peu plus d'imagination si l'on veut servir des mets variés et appétissants.

Et il ne faut pas oublier les abats qui ont une valeur nutritive considérable et se trouvent à des prix assez bas. Ils comprennent le coeur, les rognons, le foie et la langue. Si dans les familles où on a l'habitude de manger des biftecks ou des rôties ces noms n'inspirent pas beaucoup l'appétit, on peut toujours en trouver d'autres.

Les morceaux de boeuf pour ragoût dont le prix est élevé peuvent être remplacés par des morceaux de paleron que l'on peut couper soi-même. Les morceaux moins chers seront aussi nourrissants et aussi savoureux que les morceaux d'un prix plus élevé, si on les fait mijoter tout doucement dans une casserole couverte.

Les morceaux de gîte ou de paleron font souvent des rôties meilleur marché.

Un diététicien fait remarquer que si on veut apprendre à ne rien gaspiller, il faut tout utiliser. On peut par exemple se servir des os d'un rôti de côtes de boeuf pour la soupe, faire avec un rôti de paleron un succulent pot au feu en y ajoutant des tomates.

Une habitude qui vous aidera aussi à économiser de l'argent est de vous servir de votre moulin à viande et de hâcher le

paleron pour faire des pâtés ou des hâchis.

Un fabricant de viande emballée qui est aussi préoccupé que nous tous au sujet de la hausse des prix a fait remarquer à L'ACC que l'on peut servir du porc d'une douzaine de façons appétissantes et succulentes à un prix beaucoup plus bas que les biftecks.

Il s'agit donc de calculer et de réfléchir un peu si l'on veut se nourrir convenablement malgré la hausse des prix. Un grand nombre de journaux publient des recettes bon marché, collectionnez-les et classez-les.

Il existe aussi certaines publications qui peuvent aider dans ce domaine. On peut obtenir pour \$1.00 à la librairie de l'Imprimeur de la Reine un opuscule intitulé "La viande, comment l'acheter, comment la faire cuire." Ce livret porte le No. 971 et peut aussi être commandé par la poste. Il existe aussi un nouveau dépliant intitulé "Morceaux de boeuf," (gratuit si on n'en commande qu'un exemplaire à la fois), que l'on peut obtenir en écrivant au Service des informations du Ministère de l'Agriculture du Canada, à Ottawa.

Si ces brochures ou d'autres renseignements vous intéressent, vous pourriez souscrire à la publication bimestrielle "Le Consommateur Canadien," en écrivant à l'Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4.

## Cours natation pour jeunes

Par l'entremise de la Croix-rouge canadienne, le club nautique de Valleyfield offre encore cette année aux jeunes la possibilité de suivre des cours de natation et de sécurité aquatique.

Tous les enfants de Valleyfield et de l'extérieur peuvent s'inscrire à condition qu'ils soient âgés de 4 ans et plus.

Les frais de cet enseignement sont très minimes, à savoir \$4.00 par mois.

Les premiers cours débuteront dès le 29 juin pour se terminer le 24 juillet. Une autre série commencera le 27 juillet donc trois jours plus tard.

Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec le club nautique de Valleyfield, soit par téléphone, soit par la poste.

## UN GRAND DEFILE AVANT MUSICO JEUNESSE '70

Le 21 juin prochain, tous les corps invités à Musico Jeunesse/70, feront partie de la parade qui défilera dans les rues de notre ville.

Le président du comité de la parade, M. Marc Lecomte, a délimité l'Ecole de Métiers comme point de départ. Ensuite, le parcours empruntera les rues suivantes: St-Charles, St-Laurent, Chaussée, Baie, Victoria, Nicholson pour l'arrivée à l'aréna.

Outre les corps participants, la population pourra applaudir et admirer les six candidates

au titre de Reine du Musico Jeunesse/70 dont le couronnement se fera au cours de la soirée. Chacune des candidates sera accompagnée de son parain respectif.

Les corps participants à la parade sont les suivants: Les Fantaisistes Laurentiens de St-Jérôme, les Gouverneurs de St-Luc, les Midg de Verdun, les Jacinthes de St-Luc, les Cadets de Ville Emard, Les Majorités Cadettes, les Cerfs et les Valentins de Salaberry-de-Valleyfield.

## CAMPAGNE DE LA SOCIETE DU CANCER LE 16 JUIN

M. Gérald Sauvé a été élu président honoraire de la Société canadienne du cancer dont la campagne dans Beauharnois et Maple Grove débutera le 16 juin.

De fait, la souscription se fera ce jour-là entre 7 et 21 heures.

Il se peut cependant que les bénévoles poursuivent leur travail au cours des jours suivants.

S'il en est ainsi, nous aviserons la population.

Parmi les membres de l'exécutif, nous remarquons Mme Florence Tremblay comme présidente de la souscription, Mme Ann Heney, vice-présidente, Mme Rena Piette, publiciste, M. Maurice Lefebvre, trésorier et Mme Hervé Dubois, représentante de la section Maple Grove.

## ESSOR CONSIDERABLE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Les bibliothèques publiques connaissent un essor sans précédent au Québec depuis dix ans.

Jusqu'en 1960, elles n'avaient fait que peu de progrès, par manque d'une législation convenable, d'un plan d'ensemble et d'une aide gouvernementale.

La Loi concernant les bibliothèques publiques, votée en décembre 1959, permit l'établissement d'un organisme qui, dans le cadre du ministère des Affaires culturelles, allait promouvoir la diffusion gratuite et permanente du livre dans toutes les classes de la société par l'expansion des bibliothèques publiques existantes et par la création de nouvelles bibliothèques jusque dans les régions les plus éloignées.

C'est ainsi qu'en l'espace de huit ans, sans recourir à des mesures coercitives, mais en faisant jouer uniquement la force de persuasion et l'esprit d'émulation, la Direction des bibliothèques publiques du Québec obtint les résultats suivants:

1) le nombre d'étudiants à

l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal a augmenté de 588%, passant de 17 à 118;

2) les contributions financières des municipalités aux bibliothèques se sont accrues de 201%, passant de \$1,093,000 à \$3,290,000;

3) les subventions gouvernementales aux bibliothèques publiques ont augmenté de 948%; depuis 1961, \$9,163,000 ont été répartis entre 120 bibliothèques publiques qui n'avaient jamais encore bénéficié d'une aide du gouvernement;

4) le nombre des bibliothèques municipales s'est accru de 233%, passant de 21 à 70, et le nombre de bibliothèques de toute catégories est passé de 71 à 119.

5) enfin le nombre de livres dans les bibliothèques a augmenté de 93% grâce à l'expansion des budgets (226%).

La Direction des bibliothèques du Québec a participé d'autre part à la municipalisation de 14 anciennes bibliothèques d'associations et à la formation de 39 nouvelles bibliothèques municipales.

## SURVEILLEZ LA PRESSION DE VOS PNEUS

Des essais révèlent que les pneus roulant dans des conditions défavorables peuvent devenir plus chauds que l'eau bouillante. Mais l'automobiliste peut aider à prévenir leur échauffement excessif en maintenant la pression d'air recommandée.

Lorsque les pneus sont insuffisamment gonflés pour le poids qu'ils portent, ils fléchissent plus facilement, au dire de R. J. Partington, gérant de la mise au point des pneus de Goodyear.

A grande vitesse, la flexion engendre une montée de la température jusqu'à 250 degrés Fahrenheit. L'eau bout à 212 degrés.

M. Partington recommande aux automobilistes de vérifier la pression au moins une fois par semaine, de préférence avant de rouler. Les pressions recommandées le sont strictement pour pneus froids car la pression d'air augmente avec la chaleur qu'engendre le roulement, souligne-t-il. Ainsi, lorsqu'un automobiliste vérifie la pression après avoir roulé et que les pneus ont atteint 200 degrés F, leur pression atteindra 28.5 livres au pouce carré. A 70 degrés F, ces pneus n'accuseraient qu'une pression de 20 livres.

M. Partington signale également que la température interne peut être excessive même si la chaleur ne semble pas trop haute au toucher.

## CONGRES DES NATURISTES

Un groupe de Valleyfield a pris part en fin de semaine à Montréal, au Congrès des Naturistes, qui s'est tenu au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Des grands noms de la médecine naturelle ont été entendus: Dr. André Pasbeck, Raymond Dextreit, André De Sanbusy de Paris, Virginia Vitranio du Texas.

Le grand public était invité. Le congrès a débuté samedi matin à 9 heures et s'est poursuivi toute la journée jusqu'à 22 heures. Il a repris dimanche à 9 heures pour se terminer par un banquet "naturiste," il va sans dire, vers les 18 heures.

A TOUS LES PAPAS

Meilleurs voeux pour une bonne et heureuse FETE DES PERES

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES GERALD BOYER

VALLEYFIELD BELLERIVE  
BEAUHARNOIS  
CHATEAUGUAY  
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER  
H. P. VEILLEUX, Prop.  
Réparation de montres  
Service de 24 heures  
44 STE-CECILE — 373-6480  
Rés.: 373-2535

REMI CHATEL

Chaussures

38 NICHOLSON  
373-9801

INSTALLATION ET VENTE  
VITRES D'AUTOS  
MIROIRS ET VITRES  
DE TOUS GENRES

VITRERIE VALLEYFIELD

HENRI MARTIN, Prop.  
196 Chemin Larocque  
373-6202

Représentant de la  
SOCIETE DES ARTISANS  
Coopérative Assurance-Vie  
WILFRID BRAZEAU  
TOUS GENRES D'ASSURANCES  
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS

• Vitres de toutes sortes  
• Menuiserie • Armoires

A. BOUGIE & FILS  
86 BISSONNETTE 373-2955

## DR. BLANCHARD ANALYSE LES ÉLECTIONS ET DENONCE CERTAINES SITUATIONS

Le Dr Guy Blanchard, candidat péquiste au dernier scrutin provincial, a rencontré les journalistes de Valleyfield vendredi après-midi pour leur faire part de l'analyse qu'il a préparée en marge de l'élection du 29 avril dernier.

Entre autres choses, M. Blanchard a parlé de l'ingérence directe du fédéral dans les affaires du Québec, du style mensonger de la campagne électorale menée par le candidat libéral, du succès très évident remporté par le parti québécois dans le comté de Beauharnois, de la désuétude de la carte électorale québécoise et finalement des suites directes du scrutin à savoir le renvoi de travailleurs à la voirie provinciale et les possibilités du même genre au bureau des licences.

Voici d'ailleurs en détails ses réflexions à ce propos.

I Ingérence directe du fédéral dans les affaires du Québec. Ceci a pris la forme suivante:

1—participation directe dans Beauharnois du député fédéral Gérald Laniel qui a usé le 5 avril 1970 de libelle diffamatoire envers le candidat péquiste le docteur Guy Blanchard, ce que le député fédéral a reconnu en s'excusant publiquement;

2—matraquage psychologique lors de l'affaire des camions de la Brinks;

3—publication par le fédéral et diffusion au provincial d'un feuillet truqué intitulé "Quoi de neuf;"

II Style de la campagne du candidat libéral Cadieux. Celui-ci a trompé l'électeur de la façon suivante:

1—par des déclarations mensongères telles la suivante qui parut dans les pages frontispices des journaux: "Les jeunes de 13, 14, 15, 16 et 17 ans avaient subi un lavage de cerveau avant la confrontation de mercredi au CEGEP." On sait que pratiquement seuls des adultes en haut de 18 ans ont assisté à ce débat.

2—le député Cadieux s'est servi des ondes de CFLV pour y diffuser des sondages truqués ce qui nous força à exiger du poste CFLV une rétractation qu'il diffusait effectivement sur les ondes, mais les dommages avaient déjà été faits.

III Analyse du vote péquiste dans Beauharnois. Dans les 83 comtés en dehors de l'île de Montréal, Beauharnois avec le comté de l'Assomption s'est classé troisième avec 33% des suffrages derrière le Sa-

guenay où le candidat péquiste Lessard a été élu et derrière Chicoutimi. En 4 ans dans le comté le vote indépendantiste a décuplé.

IV Au niveau du Québec, le vote indépendantiste est passé de 8% à 24%, donc triplé. A cause d'une carte électorale désuète qui aurait dû donner aux péquistes la moitié du nombre de sièges que les libéraux détiennent, le Parti québécois n'a pu faire élire que 7 députés. Nous dénonçons donc la carte électorale quand on songe que les créditistes par exemple se concentraient dans des comtés peu peuplés font élire 13 députés avec 11% des suffrages.

V—D'autre part, une liste électorale permanente devra être mise sur pied et tenue continuellement à jour pour éviter le tripartite d'élection tel que fut le cas dans plusieurs comtés mais plus particulièrement dans les comités de Laurier, Mercier et Ahuntsic, où le Parti québécois conteste les élections avec motifs à l'appui. Il semble qu'il y aura également contestation après enquête dans les comtés de Fabre et Bourassa.

VI—Depuis les élections, l'intervention du Parti québécois dans Beauharnois au sujet des renvois à la voirie, les possibilités au bureau des licences, a amené le député Cadieux à admettre dans la dernière édition des journaux locaux que cette situation de renvoi pour motif politique au lendemain des élections était inacceptable, mais si des changements sont opérés ce sera grâce à l'intervention du Parti québécois qui ne cessera de talonner ces vieilles machines démodées.

VII—Une personne a été arrêtée à St-Timothée pour supposition de personne. Son procès aura lieu incessamment.

VIII — 2 personnes ont été arrêtées pour intimidation dans un poll. Ils ont comparu et auront leur procès prochainement.

En terminant, le Dr Blanchard a tenu à préciser que dans le Parti québécois, aucun salaire n'avait été payé à qui que ce soit lors des élections. Nos membres et nos supporters sont habitués à avoir un idéal politique alors que d'habitude la politique pousse les gens à ne pas en avoir, a-t-il terminé.

## Bref tour d'horizon

La sûreté municipale de Valleyfield n'avait rien de spécial à signaler lundi matin sinon quelques accrochages entre automobiles dans les rues de cette ville et certains cas de conducteurs ayant dépassé les limites de vitesse permises.

Rappelons sur ce point que depuis déjà plusieurs semaines, les agents municipaux de Valleyfield font usage de leur appareil radar pour tenter de convaincre les automobilistes de rouler plus lentement dans les limites de la Venise du Québec. Les intéressés le noteront.

A Beauharnois, le chef Le-

brun constatait ce matin certaines irrégularités commises durant le week-end telles un cambriolage, une tentative de vol et des actes de vandalisme sans compter autres menus accrocs à la loi.

Tout a été relativement calme à Dorion. En effet, les fiches des policiers n'indiquent que des accidents de la route sans gravité et le repatriement de deux hommes qui s'étaient aventurés sur une île.

En ce qui touche Huntingdon, M. Joffre l'Heureux a été appelé sur les lieux d'un vol par effraction d'une importance fort heureusement peu grave.

## La fondation Emile - Girardin

Le projet de Fondation annoncé lors des fêtes du 50ième anniversaire de services ininterrompus aux Caisses populaires de Monsieur Emile Girardin, est maintenant réalité.

En effet ce projet de lancement d'une Fondation devant porter le nom d'Emile Girardin, président de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins et de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, fait suite au désir unanime exprimé par les collègues de celui qui préside aux destinées du Mouvement des Caisse populaires.

Déjà la Fondation Emile Girardin est constituée en corporation à but non lucratif par lettres patentes du gouvernement de la Province de Québec.

### LES BUTS

Les buts et objectifs tels qu'ils apparaissent aux lettres patentes et au règlement, se lisent comme suit:

La Fondation est une oeuvre sociale, économique et coopérative qui poursuit les buts suivants:

a) Promouvoir l'éducation et la recherche dans les domaines coopératif, économique, financier et social;

b) Accorder des bourses à des personnes désirant poursuivre des études dans des institutions canadiennes ou étrangères dans les domaines coopératif, économique, financier et social;

c) Subventionner toute personne ou toute institution

poursuivant au Canada des recherches ou y assurant l'éducation dans les domaines de la coopération, de l'économie et de la finance.

La fondation, dans la poursuite des buts énumérés à l'article précédent doit également se soucier de promouvoir le développement de l'idéal coopératif des dirigeants et employés du Mouvement Coopératif Desjardins, tel que prôné par le Fondateur des Caisses populaires Desjardins, le Commandeur Alphonse Desjardins, en offrant aux dits dirigeants et employés l'occasion de se perfectionner par des études dans les domaines coopératif, économique, financier et social, le tout conformément à l'article précédent.

### LES MEMBRES

#### A) Membres corporatifs:

Comme fonds initial, une somme de \$310,000.00 est aujourd'hui versée au président de la Fondation. Cette somme comprend le résidu des recettes des fêtes du 50ième anniversaire de M. Girardin, des contributions de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, de l'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde.

Ont été invitées à faire partie de la Fondation, à titre de membres corporatifs, la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisse populaires Desjardins et les huit (8) autres institutions du Mouvement Coopératif Desjardins.

#### B) Membres donateurs:

Il existe également une

catégorie dite de membres donateurs, dont peut faire partie, toute association, société corporation, compagnie ou personne qui consentira un don ou un legs à la Fondation pour la poursuite de ses buts.

Sont invités particulièrement à se joindre à cette catégorie de membres, les autres Unions régionales de Caisses populaires Desjardins et toutes les caisses qui leur sont affiliées ainsi que tous les membres de ces caisses.

### Conseil d'administration

La Fondation sera administrée par un Conseil formé de représentants de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins et des institutions du Mouvement Coopératif Desjardins. Les administrateurs formeront un Comité de sélection à caractère strictement confidentiel en vue du choix des candidats et des institutions qui pourront bénéficier de bourses ou de subventions de la Fondation.

Les responsables de cette Fondation sont confiants qu'une telle initiative sera de nature à susciter de nombreuses adhésions, tant de la part de membres corporatifs que de membres donateurs, et que de ce chef elle prendra une ampleur de plus en plus considérable au profit de la communauté québécoise et des jeunes en particulier.

## La journée du Québec à Osaka

Le Québec sera à l'honneur à l'Exposition universelle et internationale d'Osaka le 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens-français.

En effet, ce jour-là sera celui du Québec non seulement chez nous, mais également à Osaka où de nombreuses manifestations ont été prévues au Pavillon qui nous représente et qui a déjà été admiré par des centaines de milliers de visiteurs venus des quatre coins du monde.

Conçu et aménagé sous le thème "Québec, terre d'entreprise," notre pavillon se veut

un reflet du dynamisme de notre population, de sa jeunesse et de son désir de s'épanouir.

Architecturalement, le Pavillon du Québec est à la fois simple et représentatif. La forme de ses toitures en pentes symbolise bien nos anciennes demeures de style normand dont nous avons hérité de nos ancêtres. Les quatre cheminées qui le surplombent sont l'image de notre ère d'industrialisation.

Situé à proximité de pavillons nationaux particulièrement ambitieux, au centre géographique du terrain de la grande manifestation internationale, celui du

Québec, aménagé sous la responsabilité du Ministère de l'Industrie et du Commerce, les domine tous grâce à la hauteur de ses pignons et au fait qu'il est construit sur le promontoire le plus élevé de l'emplacement.

L'éclairage nocturne de l'immeuble a été particulièrement soigné et l'on peut apercevoir ses murs blancs flanqués du nom QUEBEC depuis les extrémités du terrain.

C'est dans ce cadre particulièrement attrayant, sous le fleurdelisé battant à tous les vents et dans un esprit de fête et de gaieté que se dérouleront les manifestations du 24 juin.

## A LOUER

# BUREAU

dans le centre de Valleyfield

chauffé, éclairé, concierge

Loyer Raisonnable

## TEL. 373-7272

## MALADIES DU FEUILLAGE

### Maladies du Feuillage

Un mois de juin pluvieux constitue généralement une prédisposition sérieuse au développement des maladies du feuillage. Telle est l'une des observations tirées d'une enquête annuelle commencée en 1960, et qui a pour objet de déterminer l'effet du climat sur le développement des maladies foliaires des légumes de sol organique, plus particulièrement de la carotte, de l'oignon, et de la pomme de terre.

Cette enquête, dirigée par les spécialistes de la division de la Défense des Cultures, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, est basée sur les données météorologiques hebdomadaires et s'avère très utile pour préciser les dates idéales des pulvérisations fongicides des cultures de ces légumes, et cela, dès le début de la saison.

Un autre enquête annuelle, dirigée par le même service de la Recherche, porte sur l'état sanitaire des variétés de céréales à l'essai par le Conseil des Productions végétales du Québec face à certaines maladies, dont les rouilles.

### REPRESSION DE LA TAVELURE

Chaque année les pomiculteurs dépensent des sommes d'argent considérables pour combattre la tavelure. Ce fléau, considéré comme la maladie la plus importante du pommier, a causé des ravages appréciables l'an dernier dans bon nombre de vergers québécois. Aussi, durant la présente saison, les producteurs doivent-ils porter une attention toute particulière à la répression de cette maladie, en traitant à fond et aussi souvent que requis tous les arbres du verger.

La précipitation et la température conjuguées sont les facteurs responsables de l'établissement de la tavelure dans un verger. C'est surtout la longueur de la période de mouillure des feuilles qui importe dans le développement de la tavelure. Les pluies suivies de temps nuageux, calme et chargé d'humidité sont critiques. La température, par ailleurs, a des effets directs sur la germination et la pénétration du champignon dans les tissus.

Dans leur lutte contre la tavelure, les pomiculteurs ont, à leur disposition le guide du pommier et les cartes-avis qui leur doivent consulter aussi souvent que possible.

### Tour d'horizon

Cette année, le débourrement des bourgeons a commencé le 25 avril dans les régions du Richelieu et du sud-ouest de Montréal, et de dix à douze jours plus tard ailleurs dans la province. Leur développement s'est poursuivi assez rapidement par la suite. Si les conditions demeurent favorables, les spécialistes s'entendent généralement pour prédire une récolte normale l'automne prochain.

Plusieurs traitements ont déjà été appliqués dans les vergers québécois. Les arrosages contre les mites rouges (acariens), entre autres, ont été effectués très tôt au début de la saison, soit au cours de la première semaine de mai dans le sud-ouest du Québec et une quinzaine de jours plus tard ailleurs dans la province. Dans les pommeraies où l'on fait usage d'huile ou d'huile Ethion supérieure, ces traitements se sont poursuivis jusqu'à la période précédant l'émergence des boutons roses.

Par ailleurs, des rapports compilés le printemps dernier révèlent que le froid n'a à peu près pas causé de dommages

aux pommiers durant la dernière saison hivernale. Une exception, toutefois apparaît dans le cas de la variété Délicieuse Rouge qui a subi, dans certaines régions, quelques avaries attribuables aux rigueurs de l'hiver canadien.

D'autre part, on note généralement une taille plus

sévère qu'à l'habitude dans un nombre considérable de vergers.

Bien que plusieurs pomiculteurs aient émondé leurs arbres en vue de l'utilisation éventuelle d'une machine servant à faciliter la cueillette, on constate, toutefois, qu'un souci d'améliorer la qualité des fruits en a incité plusieurs à exécuter ce travail plus méticuleusement.

## FEDERATION DES CENTRES CULTURELS DU QUEBEC

Née il y a quelques années à la suite d'une rencontre groupant les principaux animateurs des centres d'activités culturelles qui existaient alors dans la province, la Fédération des centres culturels du Québec, société à but non lucratif qui compte actuellement plus de soixante membres, tente de rallier tous les organismes de diffusion d'activités culturelles au Québec dans le but d'établir, en collaboration avec les Ministères, une véritable politique de déconcentration des biens culturels qui, jusqu'à ces dernières années, étaient réservés aux habitants des grands centres.

En plus de coordonner les activités et les efforts de ses membres dans l'organisation de leurs projets majeurs respectifs, de leur inspirer des objectifs et buts communs afin de permet-

tre une économie de temps et d'argent, de servir entre eux d'agent de liaison, leur donnant ainsi un moyen de communication, et d'agir comme mandataire chaque fois que l'intérêt d'un de ses membres le permet, la FCCQ peut servir d'agent de production, de formation et de diffusion pour certaines activités culturelles et artistiques, susceptibles d'intéresser les centres d'activités culturelles.

La FCCQ vise aussi l'établissement de normes, afin de relever la valeur artistique des activités organisées et diffusées par ses membres.

Dans son programme 68-69, la FCCQ a élargi sa programmation d'activités en offrant gratuitement à ses membres, en plus de 18 expositions itinérantes.

(Suite à la page 16)

## Réunion des consommateurs

L'Association des consommateurs du Canada annonce qu'une réunion, la toute première en son genre, se tiendra à Montréal les 20 et 21 octobre prochain sous les auspices de l'ACC.

L'objectif de la réunion, qui portera le titre de "Congrès de la consommation — 1970" est de grouper des représentants des associations de consommateurs, des firmes industrielles et des organismes de l'Etat, en vue d'examiner en profondeur l'envergure de leurs responsabilités dans le domaine de la consommation.

Les questions qui seront débattues sont les suivantes: Quelles sont les responsabilités de l'industrie? Quelles sont celles du consommateur? Où doit porter l'intervention des pouvoirs publics?

Mme Glenora Slimmon, présidente sortante de l'ACC, qui organise la réunion, déclare que ces divers groupes conduisent fréquemment des débats internes, qui ne produisent guère de résultats palpables. Le "Congrès de la consommation — 1970" constituera un grand pas

vers la fin de cet isolement. Elle ajoute:

"Nous croyons que les firmes industrielles réputées voudront participer aux débats et à l'élaboration des vœux." Elle estime que de nombreuses associations professionnelles seront représentées; c'est pourquoi on a établi une limite temporaire de cinq représentants par association.

Le programme de la conférence consistera en séances alternées de débats au sujet du "marché tel qu'il est"; chacun des trois groupes exposera à son tour ses vues sur les responsabilités des deux autres groupes. Une séance complète sera consacrée aux "causes des malentendus" et s'occupera d'élaborer les "lignes directrices de l'action."

Le "Congrès de la consommation — 1970" se tiendra à l'hôtel Sheraton-Mount Royal à Montréal. Veuillez adresser vos demandes de renseignements au "Congrès de la consommation," Association des consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4e.

## ENCOURAGEZ LES ENFANTS A PRENDRE UN GOUTER

Manger à la maison au lieu d'aller au kiosque-restaurant offre deux avantages indiscutables aux adolescents. . . la nourriture y est plus plantureuse et meilleur marché! Même si cela risque de grever le budget de la maîtresse de maison, il est bon d'encourager cette pratique, car du lait au chocolat, de la soupe chaude et de nourrissants sandwiches ne peuvent faire autrement qu'être plus salutaires que des liqueurs douces et des frites pour la santé de ces jeunes en croissance; de plus, si cela doit implanter chez eux de bonnes habitudes d'hygiène alimentaire, c'est un placement sûr pour l'avenir. A part ça, il est avantageux de savoir où sont les jeunes de temps en temps!

La prochaine fois que la troupe s'amène chez vous savourer une platée, encouragez-les à confectionner leur propre casse-croûte, en mettant à leur portée une bonne variété de pratiques soupes sous enveloppes, de même qu'un assortiment de pain et garnitures. Des aliments riches en protéines comme la viande et le fromage les

ressasieront, et ils peuvent facilement préparer leur soupe, car on n'a qu'à la faire mijoter quelques minutes. Les jeunes ont un penchant pour les soupes amusantes telles que la 'Zoop'. . . une soupe au poulet, riche et remplie de délicieuses nouilles en anneaux. Parmi les autres favorites, on trouve la soupe au bœuf et aux nouilles, la soupe à l'oignon, la crème de champignons ou de poulet et, pour ceux qui aiment les tomates, la plantureuse soupe aux tomates et légumes.

Laissez-les "bâtir" leurs sandwiches au gré de leur imagination (en stipulant bien qu'ils devront nettoyer après, naturellement). Voici quelques suggestions de chefs-d'oeuvre à quatre étages:

Pain brun beurré, garni de fromage aux ananas à la crème.

Pain blanc garni de mayonnaise, beurre d'arachides et tranches de bacon.

Pain brun beurré, garni de mayonnaise et de carottes en filaments.

Pain blanc beurré, garni de tranches d'olives farcies.

## L'ARTISTE TRINI LOPEZ A TDH CETTE FIN DE SEMAINE

Trini Lopez, ce chanteur maintenant célèbre qui, parti de rien, atteint en quelques années le sommet de la popularité dans le monde de la musique, donnera un spectacle à la Place des Nations de Terre des Hommes, samedi le 13 juin, à 20h 30 dans le cadre du Festival des Etoiles.

L'exposition culturelle et internationale de Montréal a lieu cette année, comme on le sait, du 12 juin au 7 septembre.

Trini Lopez passa presque la moitié de sa vie — il a maintenant 32 ans — dans l'atmosphère étouffante du "Petit Mexico" de Dallas où son univers extérieur se bornait à quelques ruelles étroites et sales tandis qu'à l'intérieur les huit membres de sa famille vivaient et dormaient dans une seule pièce.

S'il a en quelques années atteint cette popularité, c'est que son talent est issu d'une passion profonde pour la musique, d'une haine brûlante de la pauvreté, d'une profonde fierté insufflée par des parents décidés à ce que leur enfant échappe à sa condition première — avec pour résultante la détermination de faire de grandes choses.

C'est à l'âge de 11 ans que Lopez décida que la musique serait sa vie, après avoir entendu son père chanter et jouer de la guitare depuis sa prime enfance. Ce dernier lui acheta alors un instrument de \$12, ce qui, selon Lopez, "était comme si une famille ordinaire avait dépensé \$500 pour un cadeau d'enfant." Il travailla dès lors chaque jour à développer son style vocal, et, à l'âge de 15 ans, avait déjà formé son propre ensemble avec lequel il se produisait dans un restaurant de Dallas. Et, durant les vacances d'été, c'était la tournée des restaurants et boîtes de nuit du sud-ouest.

En 1960, arrivé sur la côte ouest, Lopez commença à se produire au "PJs", une boîte à la mode. Après avoir fait plusieurs autres cabarets dans la

région de Los Angeles il fut finalement découvert par Don Costa, chef d'orchestre bien connu, qui s'arrangea pour le faire auditionner par Frank Sinatra. Ce fut là le vrai début d'une carrière qui devait s'avérer météorique.

Presque en même temps, George "Bullets" Durgom, personnage important du monde du spectacle, découvrait lui aussi Trini Lopez et lui signait un contrat à long terme. Cette entente devait être suivie en 1963 par la signature d'un contrat d'exclusivité entre Lopez et les "Reprise Records" de Frank Sinatra. Paru en juin de cette même année, le premier album de Lopez, intitulé "Trini Lopez at PJs" se retrouva en seconde position du marché du disque à l'échelle nationale six semaines après sa sortie. Un des disques de cet album, "If I Had a Hammer," qui avait été lancé isolément par Reprise, connut un succès instantané et se vendit à plus de 4,500,000 exemplaires. Quant à l'album lui-même, on en écroula plus d'un million. Succès qui fit écrire au journal mexicain Novedades: "Trini Lopez est la plus grande exportation des Etats-Unis depuis le Coca-Cola."

Après le spectacle que donna Trini Lopez au Théâtre de l'Olympia, à Paris, en 1963, Maurice Chevalier alla le féliciter personnellement dans les coulisses, et Brigitte Barbot lui demanda une photo dédicacée. Par la suite, la vedette devait être invitée par la princesse Grace de Monaco, en août 1965, à se produire au bal annuel de bienfaisance de Monte-Carlo.

A peine trois ans après la parution de son premier album, Lopez en avait produit 15 autres, qui se vendirent à bien au-delà de deux millions d'exemplaires. Enfin le chanteur a récemment partagé la vedette avec Lee Marvin, Robert Ryan, Telly Savalas et Ernest Borgnine dans le film de la MGM "The Dirty Dozen."

LA PROGRAMMATION D'ETE A . . . . .



AVEC . . . . .

- YVES BOYER
- ALAIN TRUCHET
- FRANCE DANYEL
- CLAUDE BRABANT
- SERGE PLAISANCE

Les nouvelles avec . . .

- JACQUES HEBERT

LES sports avec . . .

- MICHEL JOLICOEUR

De la musique, de la gaieté

en été c'est à . . . . .



LE POSTE DES EXPOS DE MONTREAL DE LA LIGUE NATIONALE DE BASEBALL

**RADIO Valleyfield LIMITEE**

249 RUE VICTORIA

VALLEYFIELD

## ASSISTANCE RECORD A L'EXPO AGRICOLE D'ORMSTOWN

24,700 personnes ont visité l'exposition annuelle d'Ormstown qui s'est déroulée du 10 au 14 juin, ce qui constitue une augmentation sensible des entrées sur les années passées. De fait, ce chiffre est le plus élevé que les organisateurs aient atteint depuis 1910, année de la première exposition.

Tout au cours de la semaine dernière et du week-end, jeunes et moins jeunes se sont succédés aux guichets pour aller fureter devant les nombreux kiosques mis en place pour l'occasion par les différents parti-

cipants. L'an dernier, ceux-ci étaient moins nombreux, soit 527.

Les visiteurs n'ont pas manqué cette année d'admirer les chevaux de race qui ont participé aux concours hippiques. Non moins de 425 bêtes ont été inscrites à ces compétitions.

Le secrétaire-gérant de l'exposition d'Ormstown, M. Carlyle Dickson, s'est dit très heureux du succès de l'exposition quand nous l'avons interrogé à ce sujet et les chiffres qu'il avait en mains parlaient par eux-mêmes.

## PAVILLON SCIENCE-FICTION

"Le 23 juillet 1969, Neil Armstrong posait le pied sur la Lune. Par cet événement, la science-fiction devenait réalité."

Cette phrase du designer R.O. Zahnd résume à elle seule la philosophie du pavillon de la Science-fiction à Terre des Hommes (ex-Grande-Bretagne) tel qu'il sera présenté aux visiteurs de l'exposition permanente de Montréal du 12 juin au 7 septembre.

La science-fiction révèle en fait les craintes et les espoirs d'une époque; développe des vues nouvelles sur notre temps, notre devenir, nos fins. Elle précède la science, la suit, l'accompagne, elle est cette imagination structurée qui est l'un des grands outils de notre avenir. Pour arriver à cette vision fantastique d'un réel possible, il faut cependant rompre avec une grande part du réel présent. C'est ce détachement que se proposent de provoquer tout d'abord les concepteurs du pavillon; de façon à projeter le visiteur dans un monde inconnu et déroutant.

Au niveau du sol, une partie thématique et historique permet d'informer le visiteur sur le sujet et de le conditionner pour la suite de son parcours, grâce à un décor formé de sortes de pipes carrées créant un environnement de mystère et de dépaysement. Par ailleurs, un historique de la science-fiction illustrera le thème en partant de points de vue scientifiques, techniques, artistiques, sociologiques, politiques, et même comiques.

A l'étage, on trouvera deux grandes zones. Celle des "Mondes étranges", formée d'alcôves figurant des mondes différents, environnement sur le-

quel le visiteur aura la possibilité d'agir lui-même en déclenchant par contact différents événements: une pression du pied, et le décor se transforme, ou encore des sons bizarres se produisent. "Demain peut-être" est un monde aseptique, glacé, silencieux, fait de métal et de pointes agressives, habité par des robots. Ceux-ci, dirigés par ordinateurs, conduisent le visiteur vers la sortie. . .

## LE SERVICE PLEIN AIR KEBEC

L'équipe du SPAK est heureuse d'annoncer l'ouverture de la base de Plein-Air de Côteau-Landing pour sa spécialité du canoë-kayac, le lundi 15 juin 1970, les moniteurs ayant terminé leur stage avec succès.

De plus, il y a deux semaines, le conseil exécutif a été nommé par le directeur-général, Jean-Claude Jay-Rayon. Il est composé de Jean-Yves Samson, directeur régional, Robert Dumouchel, responsable de la spécialité du canoë-kayac, Richard Clavel, Michel Dorais et Jean-Pierre Tremblay, tous des Campivalenciens. Ce conseil agira dans le but de faire exécuter toutes les tâches répondant aux besoins de la base.

Pour ce qui est de la voile, les cours débuteront le 1er juillet, comme il était prévu. Il est à noter que les voiliers employés sont des dérivés de 18 pieds avec des modifications qui améliorent ce bateau.

A tous ceux qui sont intéressés à se procurer une carte de membre du SPAK, deux sortes sont sur le marché présente-

## Voulez-vous savoir?

PAR DENIS BRISSON  
AGRONOME

### La drosophile

La drosophile ou mouche de vinaigre se voit souvent sur les fruits pourris ou en train de fermenter. Elle tourne souvent près de vos poubelles. Très petite, elle est facile à reconnaître.

La drosophile appartient à un groupe de mouches devenues célèbres à la suite de centaines d'expériences dont elles ont fait l'objet sur l'hérédité. C'est la mouche de laboratoire. Elles ont été probablement plus étudiées sous l'angle de l'hérédité que n'importe quel autre animal. Le fait que leur cycle vital dure moins de deux semaines leur donne plus de valeur pour ces travaux. Les caractères étudiés apparaissent rapidement et avec plusieurs preuves.

A part la drosophile, il existe plusieurs espèces de mouches aussi petites. Vous les apercevrez presque toujours près de fruits ou légumes en décomposition. Selon la nourriture qu'elle préfère ou qui est le mieux pour son développement, on lui donnera le nom.

ment: l'une à l'échelle régionale et l'autre à l'échelle provinciale. Cette carte de membre est un appui à l'organisme SPAK, mais n'est nullement obligatoire pour suivre les cours de voile et de canoë.

Ces cartes procurent les nombreux privilèges que voici:

### CARTE REGIONALE:

1. La priorité dans toutes vos inscriptions.
2. Un prix inférieur pour la participation aux différents stages.
3. La possibilité d'entreposer votre voilier ou canoë sur la base sous surveillance.
4. Participer gratuitement à toute régata ou compétition organisée par le SPAK, dans toutes les disciplines.
5. Avoir à tout moment les conseils d'une équipe réellement jeune et qualifiée.
6. Profiter de tous les accords que le SPAK a pu obtenir d'autres organismes (camping, accueil, etc. . .)

### CARTE PROVINCIALE

1. Tous les avantages que procure la carte régionale.
2. Etre accueilli vous-même et votre matériel sur toutes les bases du SPAK et ceci gratuitement si vous avez défrayé les frais sur une base du SPAK.
3. Participer au cours de la saison hivernale à 5 cliniques dans une des spécialités de votre choix.
4. Etre participant au niveau provincial de toutes les activités (régates-compétitions-excursions etc. . .)

## Leur auto se retourne dans une courbe

Deux résidents de l'état de New York ont reçu des soins pour une variété de blessures jeudi, après que leur véhicule eut capoté sur la route 14.

M. Torry Purdy, 71 ans, de Mechanicville, fut coupé au menton et à la main gauche, alors que son épouse, passagère dans l'auto, subit une fracture de la clavicule et des coupures à la figure et aux jambes. Leur auto, modèle 1965, fut estimée une perte totale.

L'accident est survenu vers midi, à environ un mille au nord de St-Antoine Abbé. La voiture du couple Purdy s'est retournée en négociant une courbe aiguë.

## UN PAVILLON DES LOISIRS

C'est dans l'ex-pavillon de l'Agriculture, à l'extrémité est de l'île Notre-Dame, que le visiteur découvrira l'une des présentations thématiques les plus captivantes de la Terre des Hommes: les Loisirs, ou plus exactement certaines activités très populaires de loisir.

Au départ, les concepteurs de Loisirs devaient surmonter un handicap: l'ex-pavillon de l'Agriculture occupe une très vaste superficie; de plus, il se trouve assez éloigné du centre même de l'exposition; dans ce secteur de Terre des Hommes, enfin, le démantèlement du gigantesque pavillon soviétique a laissé un vide qui n'a pas été comblé.

Le plan d'ensemble, les éléments principaux de l'ex-pavillon de l'Agriculture n'ont guère été changés. Les pelouses, les bassins, les chemins serpentant entre les espaces verts et les parterres fleuris restent les mêmes. En bref, Loisirs se compose d'une immense tente centrale de couleur rouge et de sept pavillons secondaires consacrés à divers aspects des loisirs: radio amateur, astronomie, trains miniatures, poterie, sports, photographie-cinéma-télévision, modèles réduits d'avions et de bateaux, circuits d'automobiles miniatures. Ce dernier élément, toutefois, qui veut recréer l'atmosphère d'une grande course automobile, est abrité sous la tente centrale.

Pour rendre attrayante cette série de petits pavillons répartis sur un grand espace, il fallait l'animer, lui communiquer une sorte d'atmosphère de fête qui séduise le visiteur. C'est ce que les concepteurs de Loisirs ont voulu faire en utilisant pour cela des moyens très simples: beaucoup de couleurs, des silhouettes humaines découpées dans du contre-plaqué, des cibles, d'énormes ballons, des panneaux fortement colorés sont disposés ici et là sur le terrain.

Un port de plaisance pour bateaux miniatures est aménagé le long d'un bassin rectangulaire. Certains objets évoquant l'idée de loisirs sont placés autour des pavillons: deux planeurs, un voilier, des automobiles de course, etc. Ancré au sol, un ballon dirigeable flotte au-dessus des pavillons signalés à l'attention des visiteurs par des panneaux de bois peints en noir et marqués d'un symbole.

A l'intérieur du pavillon A, celui des trains électriques modèles réduits, deux circuits principaux sont disposés parmi des éléments graphiques et des miroirs multipliant le mouvement des convois miniatures.

Vient ensuite le pavillon de la poterie — pavillon C —, sur la façade duquel une pièce énorme, faite en matière plastique, a été fixée. Le pavillon de la poterie, divisé en deux sections — terre cuite et émail — est le type même du pavillon de participation.

Largement ouvert sur le trottoir extérieur, il permet aux curieux d'y circuler librement. Deux potiers et un émailleur donnent des démonstrations de leur art. Le visiteur peut commander certaines pièces et participer à la finition

d'objets ébauchés par les artisans professionnels.

Le pavillon suivant — pavillon E — est consacré au miniaturisme. Il s'agit surtout d'un pavillon d'exposition auquel ont collaboré plusieurs associations d'amateurs de modèles réduits. Une quarantaine d'avions sont suspendus au plafond. Des cubes de bois posés sur le sol permettent d'exposer des maquettes de bateaux et de voitures. Les murs, le plafond et le sol sont surtout peints en bleu.

"Loisirs et sports" est le thème du pavillon F, subdivisé en plusieurs sections où sont illustrés quelques-uns des sports et loisirs les plus populaires: l'alpinisme, la plongée sous-marine, le camping, la chasse et la pêche, le parachutisme, la l'alpinisme, la plongée sous-marine, la plongée sous-marine se rapportent directement à ces activités populaires.

Les adeptes de la photo, du cinéma amateur et de la télévision découvriront avec plaisir le pavillon G, consacré précisément à ces arts. Divisé en trois sections, le pavillon de la photo, de la télévision et du film amateur offre au visiteur l'occasion d'une participation active. Par exemple, il peut prendre des photos avec l'équipement fourni, participer à des prises de vue à l'aide des deux caméras de télévision disposés dans une section et suivre leur déroulement sur des écrans suspendus.

Trois animateurs pour la photographie et la télévision sont là pour guider les gens. Des films d'amateurs seront projetés sur trois écrans dans la section cinéma.

Le pavillon suivant — pavillon H — est consacré à la radio amateur. Son but est d'intéresser le profane aux multiples aspects de ce "hobby" très en vogue. L'équipement électronique de ce pavillon est considérable. Onze tables d'écoute, entre autres, peuvent être utilisées par les spécialistes et les curieux. Il est également possible de consulter des publications techniques et de se renseigner sur les derniers développements dans le domaine de la radio amateur. Deux opérateurs expérimentés sont à la disposition du visiteur.

Dernier des pavillons satellites autour de la grande tente centrale, celui de l'astronomie — pavillon I — est plutôt conçu comme un "laboratoire" de construction et d'examen des appareils les plus communs que comme un centre d'observation du ciel. Quatre spécialistes en polissage des lentilles et un monteur de télescopes permettront aux visiteurs de s'initier à la construction d'appareils simples. Des cartes, des graphiques, des représentations du système solaire complètent l'exposition.

Sortant du pavillon de l'astronomie, le visiteur pourra flâner un moment en empruntant les petites allées entre les pelouses, se reposer sur un banc ou aller assister aux courses d'automobiles — 12 modèles réduits — disputées sur une piste de 30' de diamètre, sous la grande tente rouge du centre.

## EN 1970, PLUS DE 2 MILLIONS DE TOURISTES AU QUEBEC

Voulant concrétiser son titre de "Belle Province", le Québec met l'accent, cette année encore, sur l'accueil aux quelque 2.2 millions de touristes qu'il espère recevoir au cours de l'année 1970. Près de 75,000 chambres sont disponibles chaque jour et un personnel nombreux et compétent de plus de 100,000 personnes se chargera de leur bien-être.

Pour abriter tous ces touristes, les hôtelleries du Québec offrent une série d'établissements convenant à toutes les bourses. Les hôtels comptent tout près de 39,000 chambres, et les hôtels-motels et chalets 23,000. Les maisons de chambres sont prêtes à fournir un gîte à 4,000 visiteurs et des disponibilités existent dans différentes maisons de logement (environ 8,000 places). En tout, un total d'à peu près 75,000 personnes peuvent trouver un logis dans les 3,500 établissements hôteliers de tout genre, répartis dans l'ensemble du Québec. A cela, viennent s'ajouter

les 800 terrains de camping et les 42,000 emplacements pour tentes et roulottes qui peuvent accommoder un nombre incalculable d'amateurs. Le public visiteur aura le loisir d'obtenir des renseignements auprès des quelques 80 kiosques qui jalonnent les routes du Québec et qui relèvent du gouvernement ou d'organismes privés.

Le secteur de la restauration peut compter sur une multitude d'installations, saisonnières ou permanentes, offrant une gamme complète de menus, tant exotiques que typiquement canadiens. Parmi les 17,500 restaurants et salles à manger en service, chacun peut trouver à satisfaire à la fois son appétit et son porte-monnaie.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dans le but de collaborer plus étroitement à l'effort touristique déployé en '70, multiplie la documentation offerte à tous dans ses deux salles d'accueil (Québec et Montréal) et dans les kiosques d'information.

— MEUBLES — APPAREILS ELECTRIQUES —

Nous vendons directement de notre entrepôt

**GROS & DETAIL**

**L. CHARETTE & FILS INC.**

MEUBLES — APPAREILS ELECTRIQUES

Aubaines Formidables — Facilités de Paiement

MEILLEUR SERVICE EN VILLE

31 St. Louis, Valleyfield, 373-2103, Soir: 373-1985

— MEUBLES — APPAREILS ELECTRIQUES —

Meubles — APPAREILS ELECTRIQUES

## SELON LE PQ DU COMTE DE BEAUHARNOIS LE SCRUTIN A ETE ENTACHE D'IRREGULARITES

Le parti québécois du comté de Beauharnois a relevé plusieurs qui se sont accumulées le 29 avril dernier, jour du scrutin provincial, et nous tenons à en signaler quelques-unes à la population qui doit être mise au courant.

C'est ce que déclarait M. Alphonse Caron, président de l'Association du PQ vendredi après-midi au cours d'une conférence de nouvelles.

Il a donné 15 exemples différents où les lois électorales n'ont pas été respectées tout en spécifiant très clairement que cela n'était nullement imputable au président du scrutin, M. Benoît Brault, qu'il a qualifié d'homme extrêmement compétent et honnête.

Voici quelques exemples seulement d'irrégularités commises la journée de la votation:

1) On a voulu empêcher nos représentants de travailler au bureau de scrutin en prétextant leur âge. Or la loi autorise toute personne quel que soit son âge à représenter un candidat. (Bureau 28-37A).

2) Des politiciens bien connus "importunaient et "snobaient" nos représentants et passaient à leur endroit certaines remarques désobligeantes (Bureaux à l'École Langlois).

3) La loi prévoit que toute personne qui se présente à un bureau de scrutin pour un travail d'élection, doit être munie d'une procuration que le scrutateur doit recueillir.

Or:

a) Les scrutateurs n'exigeaient pas les procurations;  
b) D'autres les exigeaient mais n'y inscrivait pas la mention annulée tel que le stipule la loi (36 B);

c) Dans certaines écoles les agents de l'ordre (engagés pour la journée d'élection) recueillaient les procurations, ce qui est anormal. (Ecole Langlois).

4) A certains endroits les bureaux de scrutin n'ont ouvert leurs portes que 10 ou 15 minutes après l'heure fixée parce que les vieux partis y avaient envoyé deux délégués (Ecole St-Ignace).

5) Dans un bureau, les liasses de bulletins n'en contenaient que 97 au lieu de cent comme le veut la loi (Bureau 21).

6) Les bulletins doivent être initialisés par le scrutateur au moment où l'électeur se présente. Or plusieurs scrutateurs initialisaient le bulletin à l'avance (Bureau 20).

7) Plusieurs scrutateurs ou greffiers insistaient ou exigeaient que nos représentants signent la formule 60 avant même que soit inscrit le nombre de votes obtenus par chacun des candidats (20-21 50).

8) Dans d'autres cas, on refusait la formule 60. Il a fallu l'intervention personnelle du président des Elections pour réussir à faire comprendre les entités.

9) Certains scrutateurs, contrairement aux prévisions de la loi, refusaient aux représentants le droit de vérifier les bulletins avant et après chaque vote (37A).

10) Certains scrutateurs ne consentaient qu'après de dures batailles verbales à asseoir certains individus (50).

11) Certains scrutateurs ont voulu faire voter des gens non inscrits sur les listes. Encore là, il fallait discuter fort pour empêcher ces accrocs à la loi (21).

12) Comble de ridicule et d'incompétence, deux personnes se sont retrouvées ensemble dans l'isoloir (21).

13) A plusieurs reprises, on a accepté deux personnes à la fois dans un même bureau de scrutin, ce qui formellement, est interdit (36 A - 36 B - 57).

14) Fait plus grave encore, au décompte du vote, on s'aperçoit qu'il manque un bulletin. Où est-il? (Poll 20).

15) Toute la phase du dépouillement et du décompte des bulletins de vote s'est déroulée dans le plus parfait désordre.

La loi prévoit que le scrutateur doit présider à ce dépouillement, tout en laissant aux représentants des candidats la possibilité de vérifier la validité de chacun des votes.

Or:

a) En certains cas, des scrutateurs refusaient à des représentants le droit de vérifier le bulletin, sous prétexte d'accélérer le décompte;

b) Plusieurs scrutateurs ne savaient comment procéder. On demandait aux représentants du Parti Québécois, comment il fallait s'y prendre;

c) Dans plusieurs bureaux, tout le monde manipulait les bulletins.

Nous nous contentons, dans ce rapport sommaire, de signaler quelques irrégularités glanées au hasard; tout ce qui y est affirmé est facilement vérifiable.

A un certain moment, il a dit ce qui suit:

"Nous croyons que ces irrégularités peuvent, à la limite, fausser le résultat d'une élection et rendre plus faciles les tricheries et les vols dont sont passés maîtres plusieurs politiciens de métier. Nous admettons cependant, qu'en plusieurs cas, ces irrégularités sont dues à l'ignorance de la loi électorale. En conséquence, nous proposons que soient acceptées à remplir les rôles de scrutateur et de greffier, les seules personnes reconnues aussi bien par leur compétence que par leur honnêteté, a ajouté M. Caron.

Et le conférencier a terminé sur cette note pour le moins virulente:

Nos représentants sont tout simplement scandalisés de l'incroyable incompétence des scrutateurs et greffiers qui avaient charge des opérations dans les bureaux de scrutin. Notre intention n'est point de critiquer le président d'Élection du comté de Beauharnois, mais de blâmer les organisations de l'Union Nationale et du Parti Libéral, qui ont recommandé à ces postes des gens qu'on n'avait pas préparés à leur rôle ou encore des gens choisis davantage par leur habileté à influencer le vote des électeurs que par leur intégrité politique.

## FORTE REPRESENTATION DE VALLEYFIELD AUX COMITES CONSULTATIFS REGIONAUX

Quelque 26 des 148 membres des 11 comités consultatifs régionaux formés dans le cadre de la loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre dans la région de Montréal-Sud qui couvre presque toute la Rive-Sud du St-Laurent de la frontière américaine à Sorel en passant par St-Jean, Granby, St-Hyacinthe sont de la région de Valleyfield.

Sur ces 26, 3 ont été délégués par leur comité pour signer la requête demandant au Ministre du Travail et de la main-d'œuvre de créer la commission de formation professionnelle de la Région de Montréal-Sud.

Au moins un membre de la région siège sur chacun des 11 comités consultatifs. Ce sont:

### C.C.R. COMMERCE:

Jean-Guy Beaulieu de la Chambre de commerce régionale, Antonio Leduc de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, Jean-Yves Cousineau du Conseil du Travail (F.T.Q.)

C.C.R. COMMUNICATIONS: Jean-Claude Lefebvre de Radio Valleyfield Ltée.

C.C.R. CONSTRUCTION: Jean Richard, association

des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

Gaston Laframboise, Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Adrien Broissoit Fédération du travail du Québec. C.C.R. CUIR et CAOUTCHOUC P. E. Vivian, Goodyear, Tire and Rubber.

Marcel Garand, F.T.Q. C.C.R. FORET et DERIVES du BOIS:

Marcel Carbonneau de J. W. Kilgour. Delvini Leboeuf du Conseil central des syndicats nationaux.

### C.C.R. METALLURGIE:

Marcel H. Coulombe de Can. Electrolytic Zinc Ltd. Pierre Lemire de Aluminium Co. (Smelter) Normand Chénier, F.T.Q. Amédée Dupuis, Synd. Chromium Mining and Smelting Co.

### C.C.R. PRODUITS CHIMIQUES

Jacques Benoit, C.I.L. A. D. Mailas, Allied Chemical Canada Ltd. Jean-Louis Lafontaine, F.T.Q.

Albert Gauthier, Syndicat des Engrais St-Laurent.

### C.C.R. SERVICES PERSON-

NELS:

J. P. Meury Association patronale des barbiers-coiffeurs pour hommes.

Joseph Brossoit, Syndicat Commission scolaire.

C.C.R. SERVICES SOCIAUX: André Morin de l'Hôtel-Dieu.

Gérard Vincent du Syndicat prov. St-Vincent de Paul. C.C.R. TRANSPORT:

J. Guy St-Aubin du Conseil du Travail.

Paul-Emile Levac de la Canadian Brotherhood of Railway and Transport workers.

C.C.R. VETEMENTS et TISSUS Robert G. Robineault de Montreal Cottons Ltd.

Léo Daoust, du Conseil du travail.

A noter que c'est un représentant de la région de Valleyfield qui est président du Comité consultatif régional des vêtements et tissus. M. Robineault de The Montreal Cottons Ltd. et que M. Léo Daoust qui siège également sur le même comité est délégué à l'Assemblée générale de la Commission de formation professionnelle avec lui ainsi que M. Antonio Leduc. La région de Valleyfield aura donc trois représentants sur 12 requérants.

## Fête de la St-Jean Baptiste

Les fêtes de la St-Jean Baptiste à Valleyfield semblent en voie de devenir des réjouissances de moins en moins populaires et de moins en moins imposantes! On peut cependant s'attendre à un renouvellement de leur formule. En effet, cette année les activités traditionnelles de la St-Jean Baptiste s'enrichissent de plusieurs activités nouvelles et d'un comité de jeunes participants.

Ainsi le 23 juin pourrait donner lieu d'une part à un festival de musique, d'autre part à un festival d'art dramatique. Le festival de musique serait en fait une grande fête costumée où nombre d'orchestres de la région seraient invités dans le cadre d'un Jamboree dont les prix varieraient entre \$200. et \$50. La piscine du Parc Sauvé que la ville verrait à vider, servirait de piste de danse jusqu'aux petites heures. Le festival d'art dramatique se tiendrait dans le Chalet du Parc Sauvé avec la participation des troupes locales connues: Coquillards, Clandestins, Secondar 34.

Le décor simultané, les accessoires et les costumes des plus variés seraient mis à profit dans une revue fantaisiste présentée à heures fixes jusqu'en soirée. Comme les années précédentes, au cours de cette même soirée tout le monde pourra assister au feu de la St-Jean, sur les bords de la plage Municipale. Une projection de dessins animés en plein air continuera la journée de réjouissances au Parc Sauvé.

Le 24 juin, la population sera invitée à assister à des compétitions sportives sur la piste au CEGEP et à la piscine de la Cité des Arts et des Sports. Il est à noter que la petite ligue de Baseball jouera dans le cadre de ces Olympiades campivalenciennes. Le festival d'art dramatique se poursuivra simultanément au Chalet du Parc Sauvé. On dansera sur disque dans la piscine du Parc Sauvé.

Si on imagine que ce genre de causes se multiplie à la grandeur de la province à long terme d'année, il devient facile de comprendre que la criminalité englutit une bonne partie des taxes et impôts contribuables québécois.

Le défilé, en début de soirée, ira par les rues de la ville comme le veut la coutume. On remarquera encore la participation du Comité des Jeunes qui à la responsabilité de quatre chars allégoriques. Le feu d'artifice, comme les années précédentes, se fera dans le parc en soirée. La projection de dessins animés suivra cet événement.

Le Comité des Jeunes travaille à donner un caractère à la fois plus populaire et plus esthétique à ces festivités traditionnelles et il croit que cela appelle un renouvellement de la participation des gens. Car ceux-ci devraient participer en grand nombre à ces réjouissances qui sont pour eux et qui peuvent être réalisées grâce à eux. En somme, le comité fait appel à toute la population pour une aide financière autant qu'ouvrière.

Quelques gens sont allés travailler avec le Comité des Jeunes, qui soit dit en passant, accepte l'aide de tous les bénévoles. Les intéressés peuvent communiquer avec M. Jacques Dubuc, responsable du Comité des Jeunes 373-6208 ou 371-1009. Plusieurs ont collaboré financièrement. A cet effet le comité tient à remercier tout particulièrement le député M. Gérard Cadieux qui, tant par sa subvention personnelle que par son intervention dans divers milieux a appuyé très ouvertement et très fortement le comité et ses projets. Le comité remercie aussi Messieurs Jean-Pierre Audette, Claude Houle, Monsieur Lupien (notaire) et monsieur Séguin (dentiste). Tous ceux qui se croient en mesure de souscrire si légèrement soit-il sont grandement invités à communiquer soit avec M. Jacques Dubuc 371-1009, soit avec Mlle Micheline Lamothe 373-4520.

Il s'agit d'un projet d'une envergure assez grande pour réjouir toute une population et surtout pour donner à la ville un caractère des plus vivants et cela parce que les activités et les gens eux-mêmes seraient transformés. Et qui sait? Valleyfield est peut-être en marche vers un festival d'été ou quelque grande fête du genre!

Micheline Lamothe, Membre du Comité des

Jeunes de la Société St-Jean Baptiste.

### DES SPORTS POUR LA ST-JEAN-BAPTISTE

Innovation et défi pour cette année-toute la population de Valleyfield est invitée à participer aux compétitions sportives en athlétisme au CEGEP et le Service Plein Air Kébec (Voile et canoé-kayak) au Parc Sauvé, lors du 24 juin dans le cadre des Fêtes de la St-Jean.

Cette année vous ne passerez pas la journée à attendre le défilé et le feu d'artifice, sans savoir que faire, vous êtes invités, quel qu'âge que vous ayez, à vous inscrire dans une compétition. Parents-montrez à vos jeunes par l'exemple, en vous inscrivant vous-mêmes, combien le sport est important et venez les encourager, dans la catégorie où ils seront inscrits. Ces compétitions d'athlétisme auront lieu le matin du 24 au CEGEP sous la responsabilité de M. Jean-Yves Guimond. L'après-midi, au Parc Sauvé il y aura cours et ballets de voiliers par les membres du Service Plein Air Kébec sous la direction de M. Jean-Yves Samson, et deux joutes de la Petite Ligue. Des trophées seront donnés aux gagnants des épreuves dans toutes catégories.

En ce qui concerne les compétitions d'athlétisme, voici quelques précisions.

Les disciplines disputées seront:

COURSES:  
100 m. (garçons et filles);  
200 m. (garçons et filles);  
400 m. (garçons et filles);  
800 m. (garçons et filles);  
1 mille (garçons).

SAUTS:  
Longueur (garçons et filles)  
Hauteur (garçons et filles).

LANCERS:  
Poids (garçons et filles).  
Javelots (garçons et filles).

Les inscriptions peuvent être faites auprès de:

Richard Brault — 373-6873.  
Jean-Y. Guimond — 373-1773  
Richard Clavelle à l'École St-Thomas.

Nicole Guilpin à l'École Ste-Cécile.

Les compétitions se tiendront sur les terrains du C.E.G.E.P. Filles d'Annonciation (Suite à la page 16)

## Procès de Sundborg & Cie aura coûté \$50,000.

L'administration judiciaire à Valleyfield sont d'avis que la condamnation des Thibault, Sundborg et Leblanc aura coûté à la province la coquette somme de \$50,000.

La somme paraît peut-être exagérée mais il semble qu'elle soit très près de la vérité.

Pour arriver à ce chiffre, les évaluateurs ont additionné les salaires des employés du palais de justice qui ont été mêlés à

la cause dès l'enquête préliminaire, puis durant le premier et le second procès, les

Ceux qui touchent de près heures supplémentaires payées aux nombreux policiers non seulement durant leur enquête mais aussi tout au long du procès, ceux des avocats de la couronne et du juge, des sténographes ainsi que le coût de la paperasse comme il est convenu de l'appeler

## COURRIER

## "Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville) Montréal 351.

**Q.** J'ai acheté vos faux-cils et j'ai énormément de difficulté à les poser. Pourriez-vous me dire comment les appliquer et les entretenir?

Mimi de Montréal

**R.** Voici la façon de procéder pour appliquer vos faux-cils.

1. Bien dégraisser les cils avec de l'eau alcoolisée.
2. Saisir les faux-cils avec une pince à épiler et mettre un peu de colle tout le long de la frange. Appliquer le bord de la frange au ras de la ligne des cils, bien la maintenir avec le bâtonnet. Fixer le centre de la frange et appliquer ensuite chaque côté.

3. La frange bien fixée, couper avec de petits ciseaux pointus les cils vers l'intérieur de manière à donner un aspect plus naturel. Les faux-cils sont souvent très longs pour certaines personnes, alors on les coupe inégalement à la longueur voulue.

Lorsque les cils ont perdu leur courbe harmonieuse, on en profite pour les nettoyer. Enlever d'abord le surplus de colle sur la bande adhésive. Puis faites tremper dans un nettoyant à faux-cils pour ceux en cheveux naturel et avec de l'eau alcoolisée pour ceux en vison; ceci enlève le reste de colle. Puis, à l'aide d'un léger morceau de gaze humide, on enroule les cils sur un crayon qu'on recouvre de papier ciré, puis on fait sécher. Les cils reprennent alors leur forme initiale.

**Q.** J'ai 18 ans, mon visage n'est pas laid mais j'ai une grosse bouche et ceci me donne des complexes.

Gisèle

**R.** Vous pourriez donner l'illusion d'avoir une bouche plus petite en corrigeant celle-ci de la façon suivante: Avec le crayon châtain ANNE MARIE, tracez le contour de vos lèvres en faisant un léger rentré, appliquez ensuite votre rouge à lèvres au pinceau sans dépasser le contour tracé préalablement. La teinte de votre rouge à lèvres devra être choisie dans des tons de brun tel le Modelage Luisant Ambre d'ANNE MARIE. Évitez les rouges à lèvres trop clairs qui grossissent.

## POUR UNE JOLIE DEMARCHE

Une jolie démarche dépend, elle aussi, du bon maintien. Il s'agit tout simplement d'avancer en faisant le moins possible de mouvements inutiles. Pour marcher avec grâce, suivez ces conseils: Gardez l'équilibre de la ligne générale de votre corps (le menton droit, parallèle au sol, les épaules rejetées en arrière, le ventre et les hanches rentrées). Le tronc doit rester immobile (surtout ne roulez pas des épaules ou des hanches) et les bras souples. Avancez en balançant la jambe à partir de la hanche et non du genou. Les genoux doivent être souples: ils doivent amortir les heurts.

— En marchant, répartissez votre poids sur les deux pieds. — Faites une enjambée juste assez longue pour vous permettre de poser le pied à plat sans remuer le corps. Vos pas doivent avoir environ la longueur d'un de vos pieds.

— Votre poids doit reposer sur la plante du pied et non sur le talon. Il doit d'abord porter sur le côté extérieur de la voûte plantaire, puis sur l'éminence du gros orteil pour recevoir finalement le coup d'envoi du gros orteil.

— Gardez les pieds parallèles et rapprochés, comme si vous vouliez qu'ils suivent une ligne médiane.

— Tenez les orteils pointés vers l'avant.

— Évitez les sautilllements. Ne soulevez pas trop les pieds, mais ne les traînez pas non plus. Ce sont les genoux qui doivent, s'ils sont souples, absorber les heurts.

— Le mouvement des bras doit rythmer vos pas mais il ne doit pas être trop accentué. S'il ne dépasse pas votre côté, vous garderez un profil net.

— Tout le mouvement doit être naturel et aisé. Si vous êtes tendue ou si vos gestes sont saccadés ou trop vigoureux, vous perdrez tout l'effet de légèreté et de grâce désiré.

Citons un certain nombre de mauvaises habitudes, très courantes, à éviter:

— Ne balancez pas les épaules. Cela donne l'air gauche.

— Ne roulez pas les hanches. Imaginez que vous êtes en bois, les hanches jusque sous les

bras.

N'avancez pas la tête en premier. Elle n'arrivera pas avant vous. Tenez-la, au contraire, avec majesté.

— Ne freinez pas du corps en marchant. Vos jambes auraient l'air de se sauver sans vous.

— Ne rebondissez pas sur les orteils. Vos mouvements doivent être continus, fluides. C'est à leur démarche que l'on juge les mannequins. Les mannequins-vedettes ont toujours l'air de glisser sur le sol.

— Ne marchez pas sur les talons.

— Ne faites pas de trop petits pas. Cela donne l'air guindé et poseur.

— Ne faites pas de trop grands pas. Cela fait masculin.

— Ne fixez pas le sol en marchant. Gardez la tête haute, vous verrez des sourires plutôt que de la poussière.

— Ne gesticulez pas. Vos bras doivent être détendus, souples, près du corps, les paumes vers l'intérieur.

## LES PIEDS:

Il est bien évident qu'une démarche gracieuse dépend tout d'abord des pieds. Une personne qui souffre des pieds ne peut avoir une démarche élégante. Votre maintien peut être gâché par des pieds sensibles; le contraire est aussi vrai, un mauvais maintien peut abîmer vos pieds. Si vous avez des ennuis dans ce domaine, consultez immédiatement un médecin. Des chaussures, qui ne sont pas à votre pied, peuvent aussi détruire votre maintien. En achetant une paire de souliers, vous devez considérer, avant tout, votre confort. En ce moment, la mode est particulièrement clémente pour les pieds. Depuis des années, les spécialistes réclamaient le port de chaussures à talons bas ou bottiers. Mais, si la mode des talons très hauts revient un jour, soyez raisonnable, pensez à votre confort. Rappelez-vous aussi que, pour conserver l'équilibre de la ligne générale du corps, il faut fléchir légèrement les genoux quant vous portez des talons très hauts. Quelle que soit la hauteur de vos talons, en rentrant chez vous, troquez vos chaussures de ville contre des souliers plats; cela préviendra

les crampes musculaires. Vous pouvez améliorer l'état de vos pieds en faisant certains exercices. Étendre et remuer les orteils est excellent, et peut se faire à n'importe quel moment. Faites des rotations de la cheville; étirez les orteils le plus loin possible en dessinant des cercles imaginaires.

— Dans deux semaines, soit le 3 juillet, vous connaîtrez, et ce sans aucun effort de votre part, le nom de la "REINE DES REGATES DE VALLEYFIELD." Les responsables de la soirée d'élection, en collaboration avec Pierre Crépin de PEPSI-COLA, sont à mettre sur pied un comité qui aura pour tâche de choisir parmi les sept jolies duchesses, celle qui saura le mieux représenter le Club Nautique de Valleyfield lors de la fin de semaine des régates qui auront lieu, comme tous le savent, les 11 et 12 juillet prochains.

## EN MARGE DU CONCOURS "MISS REGATES"

Choix difficile à faire lorsqu'on connaît le charme, la personnalité; lorsqu'on voit la beauté, l'élégance des sept duchesses qui ont pour noms: Nicole St-Aubin, Francine Leboeuf, Monique Gleaveau, Francine Numainville, Aileen Enright, Nicole Emond et Nicole Leduc. Et qui sait, peut-être d'autres noms aussi prestigieux viendront-ils s'ajouter d'ici à vendredi.

Les milliers de personnes désireuses d'assister, c'est à dire participer au couronnement de la reine des régates, lors de la soirée de gala du 3 juillet, ne doivent avoir aucune hésitation puisque le comité responsable de l'événement s'est déjà assuré les services de cinq "Salomons" qui sauront par leur sagesse, et en toute connaissance de cause, désigner la "chanceuse des chanceuses." Donc, n'ayez aucune crainte; vous n'aurez pas à souffrir de vilains maux de tête. Comme dirait le commanditaire de l'événement, M. Pierre Crépin de PEPSI-COLA, les personnes de l'assistance ménageront leurs efforts pour applaudir à tout rompre celle qui aura l'honneur d'accompagner le premier ministre de la province, le séduisant Robert Bourassa qui, comme nous l'annoncions la semaine dernière, a accepté avec empressement le titre de Commandeur Honoraire du Club Nautique de Valleyfield lors des régates internationales. C'est d'ailleurs avec la bénédiction... de Madame Bourassa, de M. Crépin et de tous les organisateurs des régates que le reine donnera la "bise" à M. Bourassa au nom de la population féminine du pays.

Précisions tout de suite, afin de ne pas désillusionner nos charmantes duchesses, que le premier ministre sera dans l'impossibilité d'accompagner la reine durant son magnifique voyage à ACAPULCO. Il va sans dire que cette dernière, grâce à la générosité de M. Pierre "PEPSI" Crépin pourra s'adjoindre une personne,

que ce soit du sexe féminin ou masculin, pour ce fabuleux périple au "pays du soleil." Pour l'information des duchesses "au coeur libre" qui auraient l'intention de témoigner une certaine générosité envers un des membres du comité d'organisation, nous tenons à préciser que les règlements interdisent. A l'instar des règlements des concours de PEPSI-COLA, les membres des familles des employés ne sont pas éligibles.

Ce règlement extrêmement sévère, voir même rigoureux, a pour but de retenir à la maison le seul célibataire du groupe. Le chef des nouvelles de CFLV Jacques Hébert.

Par ailleurs, sait-on jamais, la reine pourrait bien choisir son escorte le 3 juillet, dans la salle du Club Nautique.

C'est donc dire que tous les messieurs présents à la soirée d'élection sont en droit de conserver l'espoir d'être choisis pour accompagner la reine des régates à ACAPULCO.

Les jeunes filles célibataires, âgées de 18 ans et plus, intéressées à poser leur candidature peuvent communiquer soit avec M. Jacques Hébert à 373-1370, ou encore avec M. Jacques Perron à 373-6002.

## Délicieuse saison des fraises

Avec l'été revient la cueillette et la dégustation des fraises. En plus de la confiture traditionnelle qui fera bien des heureux durant l'hiver, chaque dessert, chaque goûter se transforme en plat de fraises. Car la gourmandise l'emporte et tout le monde veut profiter à plein de cette si courte saison des fraises!

Mais qui se rappelle que les véritables fruits du fraisier sont les akènes, petits pépins parsemés sur la fraise et qui parfois se logent si gentiment sous la dent creuse? Bien peu y pensent, je crois, lorsqu'à genoux entre deux rangées de fraisiers d'un champ des environs, à l'ombre d'un chapeau à large bord, chacun cueille et chacun goûte, ne pouvant résister très longtemps à l'attrait de ce beau fruit si savoureux!

Rappelons-nous, cependant, que même si la fraise possède une riche valeur nutritive, elle est difficile à digérer et provoque de l'urticaire chez certaines personnes.

Il est bon de savoir également que les fraises ne se conservent que très peu de temps sans être gelées ou cuites. Pour préserver leur saveur, on les lavera le moins possible.

Si vraiment c'est nécessaire, les laver et les essuyer une heure avant de les employer.

## RECETTES

## Mousse aux fraises

- 1 lb. de fraises
- 4 c. t. de sucre granulé
- 1 c. t. jus de citron
- 1 1/4 tasse crème à fouetter
- 3 sachets de gélatine

Passer les fraises au tamis, en purée, et y mélanger le sucre et le jus de citron. Ajouter la gélatine préalablement trempée pendant 10 minutes dans l'eau froide, puis fondue dans quelques cuillerées d'eau chaude (placer le bol dans un bain-marie). Mélanger bien, puis ajouter 1/2 de la crème fouettée bien ferme. Verser dans un moule en porcelaine rond, rincé à l'eau froide et mettre au frais pendant 2 heures. Démouler et garnir avec le reste de la crème et des fraises réservées.

Passer les fraises au tamis, en purée, et y mélanger le sucre et le jus de citron. Ajouter la gélatine préalablement trempée pendant 10 minutes dans l'eau froide, puis fondue dans quelques cuillerées d'eau chaude (placer le bol dans un bain-marie). Mélanger bien, puis ajouter 1/2 de la crème fouettée bien ferme. Verser dans un moule en porcelaine rond, rincé à l'eau froide et mettre au frais pendant 2 heures. Démouler et garnir avec le reste de la crème et des fraises réservées.

pour cela.

## Soufflé aux fraises

- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de purée de fraises
- 1/3 à 1/2 tasse d'eau
- 1 pincée de sel
- 5 blancs d'oeufs battus

Passer les fraises au tamis pour en faire une purée. Faire fondre le sucre dans l'eau, amener à ébullition et cuire en sirop épais. Ajouter ensuite la purée de fraises et faire cuire à nouveau jusqu'à consistance de sirop. Laisser refroidir et incorporer le blanc d'oeuf battu en neige très ferme, avec le sel. Verser dans un moule beurré et faire cuire 20 à 25 minutes à four moyen (environ 350°F).

Le soufflé pourra être décoré avec de la crème fouettée et des fraises enrobées de sucre.

## Tarte aux fraises

## Crème pâtissière:

- 5 c. t. de sucre
- 3/4 tasse de farine
- 1 pincée de sel
- 2 oeufs entiers
- 3 jaunes d'oeufs
- 2 1/4 tasses de lait

vanille  
une grosse noisette  
de beurre  
1 ou 2 abaisses de pâte brisée  
1 livre de fraises  
sucre  
gelée de groseilles

**Crème pâtissière:** Faire chauffer le lait vanillé. Dans une casserole, mélanger le sucre, la farine et le sel. Ajouter les oeufs battus avec les jaunes et verser doucement le lait bouillant dans la préparation en remuant constamment. Laisser cuire sur feu doux pendant deux minutes. Enlever du feu, ajouter le beurre et laisser refroidir.

Faire macérer les fraises dans du sucre. Préparer la gelée de groseilles en la chauffant doucement. Y ajouter une pointe de féculé délayée dans un peu d'eau froide et cuire quelques minutes.

Dans une croûte cuite, étendre une bonne couche de crème pâtissière. Garnir d'une rangée de fraises, les napper de gelée de groseilles liquéfiée. La décoration pourra être faite avec de la crème fouettée.

## OFFRES D'EMPLOI

## SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le "secrétaire administratif" aura la responsabilité de la planification des travaux de différents comités, du service du personnel et de l'information. Il aura à remplir toute autre tâche que lui confiera le directeur général.

## REGISTRAIRE

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le "registraire" sera responsable de l'application de la technique des admissions et des inscriptions, de la technique de la fabrication des horaires et de la bonne tenue des dossiers des étudiants. Il exécutera également d'autres fonctions connexes.

## ACHETEUR

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, l'acheteur aura la responsabilité de l'acquisition des biens meubles du Collège et du contrôle de l'inventaire. Il exécutera également d'autres fonctions connexes.

**QUALIFICATIONS:** Formation et expérience pertinentes.  
**REMUNERATION:** Selon les échelles en vigueur au Collège.

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un "curriculum vitae" complet le ou avant LE 26 JUIN AU:

DIRECTEUR GENERAL,  
COLLEGE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD,  
169, rue Champlain,  
Salaberry-de-Valleyfield.

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, genre Bachelor, neuf, modernes, chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877  
Valleyfield

## A VENDRE

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

GUIWARE "Fender Stratocaster", en excellente condition. Tél. le soir à 264-5903, Huntingdon.

ROBE DE MARIEE, longue, blanche, grandeur 7-9 ans. S'adresser 373-2707.

(11-18)

PETITS TRACTEURS, un de 5 forces et l'autre de 7 forces de marque Jacobson. 2 tondeuses de 25 et 36 pouces, de marque Gilson. Pour information tél. 265-3445.

(4-11-10)

BATEAUX de 18 pieds, en fibre de verre, moteur de 75 c.v. Pour information: Tél. 371-1434.

(18-25)

## AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.

(xno)

## Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé  
& Fils Inc.

238, St-Laurent  
Valleyfield

## Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross à Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

CHALET D'ETE, situé Chemin de la Baie, 7e ave. complet, comprenant belle plage, marina, quais, 2 terrains de 50 x 100 paysagés. S'adresser tél. 373-3850 ou 373-2255.

(xno)

SECHEUSE commerciale Huebsh \$95. Restaurant patates pilées, \$95. 4 tables en métal \$15. chacune. Pour information tél. 269-2464.

(xno)

MAISON de 8 pièces dans le rang Double. (Locataire consciencieux). Pour information s'adresser 350 Ave du Lac, Valleyfield.

(xno)

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neuf. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON seule, 3 chambres à coucher, chauffage central, entrée laveuse et sècheuse, situé près du CEGEP, écoles, hôpital, et église, à 103 rue Cossette à Valleyfield. S'adresser à 103 Cossette.

(18-25)

FERME de 142 acres dont 65 en culture, maison, grange-étable et laiterie, endroit retiré, rivière, site idéal pour chalets d'été. Situé entre Ormstown et Huntingdon. S'adresser à M. Georges Lebel, Conseiller en Crédit Agricole, Société du Crédit Agricole, Edifice Fédéral, 4 rue St-Laurent, (C.P. 505), Valleyfield, Qué. Tél. 371-1772.

(18-25-9)

## Avez-vous des COQUERELLES

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix  
46, rue Ellice  
V'field Tél. 373-5281

## A LOUER

PRENDRAIS 25 têtes en pâturage. Tél. 829-2185, Ormstown.

MAISON neuve. — 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre immédiatement. Bas \$105., haut \$100. Situé à 23 et 25 ave. Beyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892.

(xno)

CHALET à St-Anicet, plage de sable. Disponible dès maintenant jusqu'au 4 juillet. Tél. 264-5593.

CHALETS — un grand et un de 3 pièces, grande terrasse, 220, eau courante. S'adresser à 350 ave du Lac, à Valleyfield.

(xno)

APPARTEMENT meublé, très propre, ménage frais fait, chauffé, 2 chambres, une cuisine, une salle de bain, bon pour 2 ou 4 personnes. S'adresser à 119 St-Thomas, tél. 373-3052.

(xno)

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

MAISON de 6 appartements, s'adresser à 725 ave. du Lac, tél. 373-5840 ou 373-3412.

(11-18-25)

MAISON à louer à \$135.00 par mois, située à 207 St-Laurent à St-Timothée. S'adresser à 207 St-Laurent à St-Timothée.

(11-18)

BEAU LOGEMENT, situé à 214 Marie Rose à Valleyfield. Trois chambres à coucher, salle de jeu, garage double chauffé. Tapis mur à mur. Téléphone pour rendez-vous, 371-0988.

(11-18)

APPARTEMENT très moderne, 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, taxe payée. Situé coin Danis-Alexandre. S'adresser M. M. Malo, 102 Alexandre.

(11-18-25)

LOGEMENT moderne situé rue Viau à Valleyfield. 5 1/2 pièces, installation laveuse et sècheuse, chauffage électrique, stationnement privé. Libre le 1er juillet. Pour information: tél. 373-8834 ou 371-0550.

(18-25)

LOGEMENT de 4 appartements dans un bas, situé à 415 Boul. du Havre. S'adresser au même endroit.

(18-25-2)

## Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268.

(xno)

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. 373-8497.

## A LOUER APPARTEMENT

très moderne  
2 1/2 pièces, chauffé,  
meublé, éclairé,  
taxe payée, situé coin  
Danis - Alexandre  
S'ADRESSER:  
M. M. MALO  
102 ALEXANDRE

## ATTENTION

## REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Ile, Valleyfield.

(xno)

(10)

## Agence SHANNON

### • Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEM'N DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC. PROVINCIAL TRANSPORT Terminus Autobus pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

## ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

DESIRONS engager contre-maître avec expérience sur le système américain modifié de filature de fil pour tapis. Très bon salaire et bénéfices marginaux. Compagnie progressive établie au Québec depuis 35 ans. Ecrire à "La Gazette de Valleyfield", Boîte "X".

GARCON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

## Nominations

## au CEGEP

Le gouvernement du Québec, sur proposition de M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation, vient d'entériner deux nouvelles nominations au Collège d'enseignement général et professionnel - CEGEP - de Salaberry-de Valleyfield) MM. Yves Martin et Laurent Chénard remplacent MM. Yves Sauvé et Guy Billette en tant que représentants des étudiants au sein du conseil d'administration de ce collège public. La durée du mandat est d'un an, à partir du 14 mai 1970.

En vertu de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel le conseil d'administration d'un CEGEP se compose de 19 membres. Parmi ceux-ci deux représentent les étudiants et sont désignés par eux.

Ces nominations doivent, conformément à la législation, recevoir l'approbation du conseil des ministres.

## AUTO A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

VAUXHALL Viva 68, 18,000 milles, automatique. Ainsi que différents appareils ménager et articles de bébé. — Cause départ. S'adresser tél. 827-2363, Franklin.

(xno)

CHRYSLER New Yorker 67, très propre, 4 portes hardtop, tout automatique, 440 pièces cubes, carburateur de course Holley. Pour information: s'adresser Tel. 373-3457.

(18)

## COQUERELLES

373-4292

## Bureau à louer

Situé dans le centre de la ville

Loyer raisonnable

Tel. 373-7272

## DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building  
Materials

TEL 373-4721



Bois et Matériaux  
de Construction

278 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

## CENTRE DE LOCATION

POUR TOUS GENRES  
D'OUTILS

TELEPHONE:

373-2184

157 Chemin de Ligne



## L'UNION DES SOCIÉTÉS ST-JEAN BAPTISTE EN ASSEMBLÉE A STE-ANNE

### RESOLUTIONS ETUDIÉES A STE-ANNE DE LA POCATIERE

le 6 juin 1970  
Par L'UNION DES SOCIÉTÉS  
ST-JEAN-BAPTISTE du Qué-  
bec, Etaients présents à cette  
assemblée MM. Léo Cazalais,  
Henri Gendron Gérard Pela-  
deau, Benjamin Carry  
**PROPOSITION NO. 1**  
**INITIATION A LA VIE**  
**ECONOMIQUE**

**ATTENDU QUE** — La popula-  
tion du Québec est générale-  
ment insuffisamment informé  
et instruite des réalités  
économiques du monde con-  
temporain; des mécanismes et  
des institutions économiques  
qui influencent la vie écono-  
mique des individus et des  
collectivités.

**ATTENDU QUE** — L'insuf-  
fisance de cette information  
est une cause importante du  
retard du Québec à assumer  
toutes ses responsabilités en  
matière de développement é-  
conomique;

**ATTENDU QUE** — L'insuf-  
fisance de cette information  
entraîne des risques de per-  
turbations sociales et amène  
souvent le déploiement inutile  
d'efforts et d'énergie pour des  
objectifs qui n'auraient pas à  
être soutenues si toutes les

données des problèmes étaient  
mieux comprises;

**ATTENDU QUE** — Les éco-  
les du Québec ne font actuel-  
lement pratiquement rien pour  
assurer la formation écono-  
mique de la génération montan-  
te;

**ATTENDU QUE** — Il existe  
déjà un programme d'initia-  
tion à la vie économique (41)  
au niveau des écoles secondai-  
res, programme adopté par le  
ministère de l'éducation dans  
le cadre du programme de for-  
mation de la personne;

**ATTENDU QUE** — Il n'exis-  
te aucun programme d'initia-  
tion à la vie économique au ni-  
veau du cours primaire; et  
qu'un programme proposé à  
cette fin n'a pas encore reçu  
pas encore reçu les approba-  
tions nécessaires;

**ATTENDU QUE** — Le per-  
sonnel enseignant n'est pas, en  
général, faute d'une formation  
adéquate dans ce domaine, apte  
à enseigner efficacement les  
sciences économiques à tous  
les niveaux; et qu'il n'est pas  
suffisamment motivé pour  
faire un tel enseignement;

**IL EST PROPOSE:** — Que  
le ministère de l'Education  
prenne le plus rapidement pos-  
sible des mesures efficaces  
pour assurer un enseignement  
efficace des réalités écono-  
miques, à tous les niveaux, dans  
toutes les écoles du Québec,  
afin que les Québécois puis-  
sent participer activement au  
développement économique du  
Québec.

### PROPOSITION NO 2

### Fête de la...

(Suite de la page 11)  
à 10 heures (a.m.) — (note:  
L'horaire définitif et détaillé  
sera rendu officiel dans  
quelque temps.

Les épreuves seront divi-  
sées en trois catégories  
d'âges:  
13 ans et moins.  
14 - 15 - 16 ans.  
17 — et plus.

Un horaire complet compre-  
nant les derniers détails sera  
publié dans le supplément de  
la St-Jean. Dites à vos parents  
et amis de venir vous en-  
courager dans une des com-  
pétitions c'est l'occasion choi-  
sie pour venir à Valleyfield et  
participer avec nous aux ré-  
jouissances artistiques et  
sportives des 23 et 24 juin.

Jacques Dubuc  
Responsable des Fêtes  
de la St-Jean  
371-1009 ou 373-6208

### FERMIERES STE-CECILE

L'assemblée régulière du Cer-  
cle de Fermières Ste-Cécile de  
Valleyfield, aura lieu jeudi  
le 18 juin à 8.00 heures p.m.  
à l'endroit habituel.

Concours du mois:  
Fleurs en Phentex  
Art culinaire: assiette pour  
buffet froid

Les dames sont priées d'ap-  
porter les ouvrages de L'Inter-  
Cercle sans faute pour l'as-  
semblée du 18 juin.

Morceaux demandés:  
1er Tissus d'ameublement,  
pas moins de 3 verges  
de longueur.  
2e 4 napperons 12" x 15".  
3e Jupe pour dame ou jeune  
fille.  
4e Blouse pour dame ou  
jeune fille.  
5e Ensemble: chapeau ou  
béret et foulard (tricot  
à l'aiguille ou au crochet).  
6e Dessus de tabouret ou fond  
de chaise (crocheté ou  
tressé).

### CONTENU CANADIEN DES EMISSIONS DE RADIO-T.V.

**ATTENDU QUE** les émis-  
sions de radio et de télévision  
ont une grande influence sur  
la formation et le développe-  
ment de la mentalité de la  
population;

**ATTENDU QUE** le Canada  
et le Québec sont dans une si-  
tuation vulnérable par suite de  
la proximité des Etats-Unis qui  
disposent de ressources consi-  
dérables dans le domaine des  
communications radiophoni-  
ques et de télévision;

**ATTENDU QUE** les postes  
de radio et de télévision com-  
merciaux du Canada et du  
Québec succombent fréque-  
ment à la tentation de la faci-  
lité en diffusant des émissions  
d'origine étrangère qu'ils peu-  
vent obtenir à meilleur coût  
que la production d'émissions  
originales canadiennes;

**ATTENDU QUE** de nom-  
breux artistes canadiens sont  
privés de travail par suite de  
l'utilisation de telles émis-  
sions;

**ATTENDU QUE** ces émis-  
sions ont tendance à transfor-  
mer la mentalité des Cana-  
diens et Québécois en leur fai-  
sant perdre leurs caractéristi-  
ques propres et ainsi à réduire  
leur culture à une copie de la  
culture américaine;

**IL EST PROPOSE QUE** des  
félicitations soient adressées  
au Conseil de la radio-télévi-  
sion canadienne pour sa récen-  
te décision d'adopter des me-  
sures concrètes en vue de fa-  
voriser une plus grande pro-  
duction d'émissions canadien-  
nes.

### PROPOSITION NO. 3 PARTAGE DES ONDES RADIOPHONIQUES

**ATTENDU QUE** les postes  
canadiens de radio n'ont en

général qu'un rayon de diffu-  
sion assez limité;

**ATTENDU QUE** des postes  
américains de radio de très  
grande puissance nuisent à la  
bonne réception des postes  
canadiens et québécois opérant  
sur la même fréquence ou sur  
des fréquences voisines;

**ATTENDU QUE** cette situa-  
tion est surtout grave en soi-  
rée alors qu'il arrive souvent  
qu'il soit impossible de capter  
les postes régionaux de radio  
à cause du brouillage causé  
par les postes des Etats-Unis;

**IL EST PROPOSE** que de-  
mande soit faite aux autorités  
canadiennes d'activer les re-  
cherches en radio afin de per-  
mettre une meilleure sélecti-  
vité des diverses stations;

### PROPOSITION NO 4 EAUX CÔTIÈRES CANADIENNES

**ATTENDU QUE** le gouver-  
nement canadien a jugé bon  
de déclarer eaux territoriales  
canadiennes, toutes les eaux  
côtières jusqu'à une limite de  
12 milles;

**ATTENDU QUE** cette me-  
sure vise à assurer un meilleur  
contrôle de la pollution des  
eaux par les autorités cana-  
diennes;

**ATTENDU QUE** cette me-  
sure assurera aussi l'adoption  
de mesures efficaces de pro-  
tection des pêcheries cana-  
diennes et réservera leur ex-  
ploitation aux citoyens cana-  
diens;

**IL EST RESOLU** que des fé-  
licitations soient adressées au  
gouvernement du Canada pour  
sa décision et qu'il soit en-  
couragé à maintenir ses posi-  
tions à ce sujet malgré toutes  
les pressions qui pourraient  
être exercées par des pays  
étrangers.

### PROPOSITION NO 5 LE SERMENT D'ALLEGANCE

**ATTENDU QUE** le serment  
d'allégeance à la Reine que  
doivent prêter les députés  
élus avant de pouvoir siéger à  
l'Assemblée nationale du Qué-

bec ne répond plus aux réali-  
tés;

**ATTENDU QUE** la Reine  
n'est pour nous qu'un symbole  
de l'autorité et non l'autorité  
elle-même;

**ATTENDU QUE** l'évolution  
sociale et politique du milieu  
québécois rend possible l'élec-  
tion à l'Assemblée nationale de  
députés qui, tout en ayant à  
coeur les meilleurs intérêts de  
la population du Québec, ne  
reconnaisent aucunement  
quelque autorité que ce soit à  
la "reine".

**ATTENDU QUE** l'autorité  
législative est conférée aux dé-  
putés élus par la volonté du  
peuple québécois qui les élit;  
**IL EST PROPOSE** que le tradi-  
tionnel serment d'allégeance à  
la reine soit remplacé, pour  
les députés siégeant à l'Assem-  
blée nationale du Québec, par  
un serment solennel de servir  
les meilleurs intérêts des Cana-  
diens du Québec dans le res-  
pect des droits légitimes de  
tous les citoyens.

### FERMIERES BELLERIVE

Le Cercle de Fermières tien-  
dra une exposition à l'église  
Notre-Dame de Bellerive, au  
sous-sol de l'église, plus pré-  
cisément, jeudi le 18 juin,  
1970, de 13 hrs à 22 hrs.

Les dames et demoiselles  
sont cordialement invitées à vi-  
siter l'exposition des travaux  
manuels que les fermières ont  
confectionnés.

Bienvenue à tous!  
C'est gratuit.

### Messe au camp Digue-dondaine

A partir du 28 juin prochain,  
il y aura une messe pour les  
villégiateurs des environs du  
Camp Digue Dondaine, à 10:30  
heures a.m. sur le terrain du  
Camp.

### Bambin noyé dans une piscine

Le petit Jean-Pierre Groulx,  
4 ans, fils du Caporal Georges  
Groulx de la Sûreté provinciale  
et de Mme Groulx, s'est noyé  
hier dans une piscine à  
l'arrière de la résidence de ses  
parents, au 157, Chemin de  
Ligne, à Valleyfield.

La cérémonie des Anges  
aura lieu vendredi à 4 p.m. en  
l'église St-Pie X à Valleyfield.

### AVIS DE DECES

#### M. Zénon Garand

A Valleyfield, le 11 juin, à  
l'âge de 81 ans et 11 mois,  
est décédé M. Zénon Garand,  
célibataire, demeurant à la  
Providence St-Vincent de Paul,  
18 Fabrique. Les funérailles  
ont eu lieu samedi le 13 juin  
des salons Roch Montpetit Inc.,  
200 Champlain, pour la Cathé-  
drale de Valleyfield, où le ser-  
vice fut chanté à 9.00 heures.

#### M. Alexandre Lefebvre

A St-Timothée, le 11 juin,  
à l'âge de 75 ans est décédé  
M. Alexandre Lefebvre, céliba-  
taire, demeurant rue St-Lau-  
rent à St-Timothée. Les funé-  
railles ont eu lieu samedi le  
13 juin des salons J. A. Larin  
et Fils, 317 Victoria, pour l'é-  
glise paroissiale de St-Timo-  
thée, où le service fut chanté  
à 3 heures.

#### M. Aurèle Lemay

A Valleyfield, le 9 juin, à  
l'âge de 68 ans est décédé M.  
Aurèle Lemay, époux de Ange-  
lina Lizotte, demeurant à 34  
Bissonnette. Les funérailles  
ont eu lieu vendredi le 12 juin  
des salons Roch Montpetit Inc.,  
200 Champlain, pour la Cathé-  
drale de Valleyfield où le ser-  
vice fut chanté à 3 heures.

#### M. Josepha Villeneuve

A Valleyfield, le 9 juin, à  
l'âge de 53 ans, est décédé M.  
Josepha Villeneuve, époux de  
Jeannine Quenneville, demeu-  
rant 10 rue Perreault. Les funé-  
railles ont eu lieu vendredi le  
12 juin, des salons J. A. Larin  
et Fils, 317 Victoria, pour la  
Cathédrale de Valleyfield, où  
le service fut chanté à 9.30  
heures.

## Jean-Paul Lefebvre nommé directeur général du Parti libéral du Canada

Le président du Parti Libéral  
du Canada (Québec), à la suite  
d'une réunion de son comité  
exécutif, annonce la nomina-  
tion de Monsieur Jean-Paul Le-  
febvre comme directeur-général.  
A ce poste, l'ancien député  
de Ahuntsic à l'Assemblée  
Nationale du Québec, remplace  
Monsieur Michel Falardeau, qui  
est au service de la Régie de

l'Assurance-Maladie à titre  
d'attaché d'administration de-  
puis le 1er juin dernier. Mon-  
sieur Lefebvre entre en fonc-  
tion lundi prochain le 15 juin.

### NOTES BIOGRAPHIQUES DE M. JEAN-PAUL LEFEBVRE

Ancien député du comté pro-  
vincial de Montreal-Ahuntsic.  
Né le 5 juillet 1926.

De 1944 à 1947, propagan-  
diste à la Fédération de Mon-  
tréal et à la Centrale de la  
Jeunesse Etudiante Catholique.  
En 1947 et 1948, secrétaire  
national de la Ligne Ouvrière  
Catholique.

De 1949 à août 1954, direc-  
teur du service d'éducation au  
Conseil de la Coopération du  
Québec.

De septembre 1954 à juillet  
1961, directeur adjoint du ser-  
vice d'éducation à la Con-  
fédération des Syndicats Na-  
tionaux.

De 1956 à 1964, associé com-  
me scripteur ou animateur à  
diverses émissions de radio et  
télévision éducatives, notam-  
ment "Joindre les deux bouts"  
et "La faim des autres".

De juillet 1961 à juillet 1964,  
directeur des relations ex-

ternes à la CSN, directeur  
du journal "Le Travail" et  
membre de la Commission des  
Ecoles Catholiques de Mon-  
tréal.

D'avril 1964 à mai 1966,  
membre du Bureau des Gou-  
verneurs de la Radiodiffusion.

D'août à juin 1966, directeur  
du service de l'éducation des  
adultes à la Commission des  
Ecoles Catholiques de Mon-  
tréal.

Depuis le 5 juin 1966, mem-  
bre de la législature provin-  
ciale, critique de l'opposition  
en matière de travail et main-  
d'oeuvre.

Publications: chez Beau-  
chemin "Québec, mes amours"  
Editions du Jour "Réflexions  
d'un citoyen"

Voyages d'études en Suède, en  
Allemagne et au Japon et pu-  
blication de reportages au  
Montreal Star, Le Soleil et Le  
Devoir.

Ne s'est pas représenté à  
l'élection du 29 avril 1970.

Il entre en fonction le 15  
juin et son titre exact est,  
directeur-général du Parti  
Libéral du Canada (Québec).

### Fédération

(Suite de la page 11)  
rantes, plus de 65 films (docu-  
mentaires et longs métrages).  
La FCCQ a aussi planifié et é-  
tabli, pour ses membres, l'itiné-  
raire de plusieurs spectacles  
pour les adultes et pour les en-  
fants (théâtre, musique, chan-  
sonniers), dont elle avait négo-  
cié en leur nom et collective-  
ment, des prix pouvant de loin  
concurrencer les autres organ-  
ismes de production.

### Bonne fête

A:  
Mme Oliva Deschamps  
A:  
Mlle Fabiola Loiselie  
De la part du Cercle Missio-  
naire de Bellerive.

A:  
Mme Annette Leclerc qui  
célèbre son anniversaire de  
naissance le 21 juin.  
De la part de ses beaux-parents,  
belles-soeurs et beaux-frères.  
A:

Mlle Johanne Roy qui célèbre  
son 3 ième anniversaire de  
naissance le 23 juin.  
De la part de sa marraine  
Caroll.

Nous désirons annoncer que

### L'Hotel "Tourist Inn"

A HOWICK, Qué.  
EST OUVERT A NOUVEAU

BON ORCHESTRE  
SALLE A MANGER RECONNUE

De plus: NOUVELLES CHAMBRES MODERNES

R. SIMARD, prop.